



Assemblée générale

Soixante et onzième session

15^e séance plénière

Jeudi 22 septembre 2016, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Plevneliev (*parle en anglais*) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session et remercions S. E. M. Mogens Lykketoft de la détermination dont il a fait preuve à la précédente session et de ses efforts énergiques de promotion de la transparence et de l'efficacité au sein du système des Nations Unies.

Cette année, le débat général a pour thème : « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », un thème extrêmement important pour chacun d'entre nous. Il est essentiel

d'atteindre en temps voulu l'ensemble des objectifs de développement durable afin d'assurer le progrès et la prospérité partout dans le monde, de renforcer la paix et faire de notre planète un lieu où il fait meilleur vivre.

Mais la paix et la liberté sont aujourd'hui mises à l'épreuve. Nous assistons à la pire situation en matière de sécurité depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les frontières nationales et les principes internationalement reconnus sont menacés. Dans de nombreuses régions, la guerre et la terreur sévissent. Des États et des institutions se désintègrent. Le monde est aujourd'hui déséquilibré. Le terrorisme se propage. Personne n'est à l'abri, personne n'est en sécurité. Les zones de guerre sont devenues des viviers pour les idéologies radicales et des bases d'opérations pour les activités terroristes. Chaque jour, les droits de l'homme sont violés et bafoués, et des femmes et des enfants innocents sont les plus touchés. En cette période agitée, le nombre de crises dans le monde atteint un record. Des conflits prolongés sont à l'origine de très nombreux drames humanitaires. Il est de plus en plus difficile d'assurer le règlement des conflits et la réconciliation et de les consolider. Il est très facile d'occuper et de détruire, mais la reconstruction et la réconciliation de sociétés brisées sont très difficiles.

L'Europe est un symbole d'espoir pour des millions de réfugiés. Poussés par nos valeurs communes, nous sommes déterminés à continuer d'intensifier nos efforts pour gérer les migrations conformément au droit international humanitaire et au droit des droits de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29560(F)



Document adapté

Merci de recycler



l'homme. Les pays proches de zones de conflit, telle la Bulgarie, doivent faire face à un problème sans précédent. Nous accueillons avec satisfaction la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), qui symbolise nos efforts communs visant à renforcer la coopération internationale pour mieux protéger les réfugiés et mieux les aider.

Les migrations doivent être gérées de manière responsable dans le cadre d'efforts collectifs à l'échelle mondiale. Ces efforts doivent être axés en particulier sur la protection des droits des migrants et des réfugiés, en particulier les plus vulnérables : femmes, enfants et personnes handicapées. Dans le même temps, tous les migrants sont tenus de respecter les lois de leur pays de résidence. La Bulgarie se félicite que l'accent soit mis sur le partage des responsabilités au niveau mondial. Cet élément déterminant doit nous aider à mettre en place des partenariats entre les pays d'origine, de transit et de destination et la communauté internationale dans son ensemble.

La crise humanitaire en cours dans le monde nous rappelle que nous devons nous attaquer aux problèmes mondiaux de manière inclusive et intégrée, en nous concentrant sur les causes profondes. Les enfants sont aussi touchés par cette crise. Nous devons entendre leur voix. Nous devons nous souvenir qu'un enfant est d'abord un enfant avant d'être un réfugié. L'enfant a droit à l'ensemble des droits reconnus par la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris la réunification familiale.

L'ONU a un rôle déterminant à jouer dans le règlement de ces problèmes. Une action globale de l'ONU, la diplomatie préventive, la médiation, la consolidation de la paix, la résilience et la réconciliation sont nécessaires pour gérer la crise. La Bulgarie participe activement aux travaux du Groupe des amis de la médiation, qui contribue à ces efforts. Nous sommes déterminés à aider les pays frappés par la crise à se relever. Comme le dit le proverbe : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

La Bulgarie appuie les efforts mondiaux visant à prévenir les conflits en cours et à les régler. Dans le cadre de sa présidence en exercice très réussie du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, la Bulgarie a proposé des initiatives concrètes axées sur le renforcement de la sécurité, de la stabilité, de la connectivité, de la réconciliation et du développement durable dans les Balkans. La Bulgarie joue un rôle important dans l'amélioration de l'expertise de l'Union

européenne dans la région et appuie l'intégration euro-atlantique des pays des Balkans occidentaux.

L'Union européenne a une importance exceptionnelle et une forte légitimité, en raison des discussions pacifiques qu'elle mène et des différends qu'elle règle par consensus, en raison des droits fondamentaux et des règles qu'elle partage, et parce qu'elle a réussi à assurer un niveau inégalé d'intégration et de coopération entre ses États membres. La semaine dernière, la Bulgarie a organisé de façon très satisfaisante la réunion annuelle du groupe Arraiolos. Dix Présidents d'États membres de l'Union européenne ont échangé des idées et partagé une même vision de la façon de rétablir la confiance au sein de l'Union européenne et d'assurer une stabilité et une prospérité durables dans les Balkans. Cette réunion a été une reconnaissance importante de la politique étrangère amicale, équilibrée et fondée sur des principes menée aujourd'hui par la Bulgarie.

Nous devons travailler en équipe et élaborer des stratégies communes au lieu de bâtir des forteresses pour défendre des intérêts nationaux à courte vue. Nous devons nouer un dialogue avec les dirigeants du monde entier et tous les secteurs de la société, et ne pas simplement admettre qu'il y a des conflits mais les régler. La prévention est nécessaire, et nous devons prendre les devants pour détecter rapidement les crises et les résoudre. Nous devons donner des moyens d'action à la diplomatie et promouvoir des principes, pas des intérêts et des armes. Nous devons réaffirmer les principes de l'ordre international plutôt que les renégocier. En sa qualité de Vice-Présidente de la Commission européenne, M^{me} Kristalina Georgieva a insisté, lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu à Istanbul, sur le fait que nous devons aborder de manière différente la façon de faire face aux crises humanitaires en nous penchant de manière plus rigoureuse sur les causes profondes.

On ne pourra rétablir la paix et assurer la réconciliation en Syrie que par un processus politique conduit par les Syriens, lequel passe par une transition inclusive qui prenne en compte les aspirations de toutes les composantes de la société. Il faut créer des conditions propices à la reprise, dans les meilleurs délais, des pourparlers de paix intersyriens.

Nous ne voulons pas revivre l'époque où de grandes puissances s'attribuaient leurs sphères d'influence. Nous ne pouvons pas laisser de nouveau des

intérêts politiques aboutir à la division et à l'occupation du territoire d'États souverains ou geler des conflits.

La récente intensification du conflit en Ukraine est extrêmement préoccupante. Toute tentative de déstabilisation de l'Ukraine est inacceptable. La Bulgarie appuie fermement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Mon pays appelle de nouveau à la pleine mise en œuvre des accords de Minsk et réaffirme sa politique cohérente de non-reconnaissance de l'annexion illégale de la Crimée.

La Bulgarie appuie le processus d'édification d'un Afghanistan pacifique, stable et autonome. Nous continuerons de contribuer au processus de reconstruction et d'édification de l'État en Afghanistan au travers de notre participation à la mission Soutien résolu menée par l'OTAN. Nous contribuons au fonds d'affection spéciale pour l'Armée nationale afghane, et nous consacrons une partie de notre aide publique au développement au renforcement des capacités administratives de l'Afghanistan.

Le processus de paix au Moyen-Orient a atteint un stade critique. De nouvelles initiatives sont nécessaires pour relancer la solution des deux États. La Bulgarie salue les efforts déployés récemment en ce sens, en particulier le rapport du Quatuor. Nous apprécions beaucoup et appuyons pleinement le travail difficile réalisé par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov. Nous réaffirmons notre position selon laquelle la solution des deux États est le moyen réaliste, juste et durable de régler le conflit israélo-palestinien. Une solution qui réponde aux aspirations des deux parties ne peut être trouvée que dans le cadre de négociations directes, sans conditions, et en respectant toutes les obligations internationales.

La Bulgarie appuie la mise en œuvre de l'accord relatif au Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire iranien. Cet accord marque une avancée importante en vue d'assurer la stabilité dans la région. Nous espérons que toutes les mesures convenues seront appliquées dans leur intégralité.

Le cinquième essai nucléaire d'affilée effectué par la République populaire démocratique de Corée en septembre constitue une violation pure et simple des résolutions du Conseil de sécurité. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à suspendre ses programmes nucléaires et de missiles balistiques et à reprendre le dialogue avec la

communauté internationale, y compris dans le cadre des pourparlers à six.

Le terrorisme et l'extrémisme violent posent une grave menace à la paix et à la sécurité. Nous sommes extrêmement préoccupés par la multiplication spectaculaire d'actes terroristes et extrémistes violents. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas accepter que cela constitue la nouvelle normalité. Tous les efforts possibles doivent être faits pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme violent. La Bulgarie est fière d'être membre de la coalition antiterroriste internationale.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer dans la gestion et la coordination des mesures globales de lutte contre le terrorisme dans le monde entier. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies constituent une bonne base de coopération internationale. La Bulgarie appuie l'examen par le Secrétaire général du dispositif de lutte antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies.

La prévention de la radicalisation est un élément essentiel de la riposte. La Bulgarie a adopté les dispositions législatives requises au niveau national et mis en place les capacités institutionnelles nécessaires. L'éducation, la protection du patrimoine culturel et la protection des droits de l'homme nous aideront à aborder les raisons qui amènent des individus à se sentir obligés de se joindre à des groupes extrémistes violents. Le rôle de l'UNESCO, dans ces efforts, est crucial. Nous saluons le travail dévoué et la contribution inestimable de M^{me} Irina Bokova ainsi que l'impulsion qu'elle donne à la promotion de l'éducation et du dialogue interculturel dans le monde. Son action remarquable et son ferme attachement aux buts et principes des Nations Unies sont fondamentaux pour la réalisation de progrès et de résultats durables.

Nous avons écrit l'histoire avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le moment est maintenant venu de les mettre en œuvre. Il nous incombe à tous d'adapter nos stratégies nationales et d'honorer ces engagements. En tant que Président de la Bulgarie, j'ai été très fier d'être parmi les premiers à signer l'historique Accord de Paris durant la cérémonie de haut niveau organisée au Secrétariat, à New York. Mon pays appuie l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris. J'ai le plaisir d'annoncer que le Gouvernement bulgare a d'ores et déjà commencé la procédure nationale de ratification.

Mon pays élabore actuellement son programme national de développement, appelé Bulgarie 2030, en y faisant participer activement la société civile, les jeunes, le secteur privé et les médias. Nous nous concentrons sur l'éducation, les technologies de pointe, et l'innovation pour construire une économie verte et à haut rendement énergétique. À cette fin, nous inculquons aux jeunes Bulgares l'importance de la viabilité. Les écoles bulgares, en partenariat avec l'UNICEF, ont inscrit au programme des modules spécifiquement destinés à enseigner les objectifs de développement durable aux enfants.

La paix ne va pas de soi, et il nous appartient à tous de la protéger. Et la paix, ce n'est pas simplement l'absence de guerre. La paix, ce sont les droits de l'homme. La paix, c'est l'état de droit. La promotion des droits de l'homme est un but fondamental de l'Organisation des Nations Unies, dont elle définit l'identité. La Bulgarie prône fermement le renforcement du volet droits de l'homme de l'action de l'Organisation. La Bulgarie est déterminée à contribuer davantage à la promotion des droits de l'homme en tant que membre du Conseil des droits de l'homme pendant la période 2019-2021, et nous comptons sur le soutien précieux de nos partenaires à notre candidature.

La Bulgarie accorde une grande importance à la protection des enfants et à la promotion de leurs droits. En tant que coprésidente du Groupe des Amis des enfants et des objectifs de développement durable, la Bulgarie a fermement préconisé l'intégration des droits fondamentaux de l'enfant dans tous les grands processus intergouvernementaux à l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes fermement convaincus que les enfants doivent être au cœur de l'action mondiale. Nous avons fait des droits de l'enfant une priorité stratégique du Conseil de l'Europe pendant notre présidence de son comité des ministres, et nous sommes très fiers de l'adoption de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, adoptée à Sofia, et du plein appui de l'ensemble des 47 États membres du Conseil. Je salue l'excellent travail de l'ancien Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Stefan Tafrov, ainsi que sa vice-présidence du Conseil d'administration de l'UNICEF et son dévouement à la cause des enfants et des droits de l'homme.

Au cours des dernières décennies, l'Organisation des Nations Unies a fait des progrès notables dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation

des femmes et des filles. Il faut poursuivre ces efforts et continuer de les renforcer. La Bulgarie s'emploie activement à tous les niveaux à promouvoir l'égalité des sexes ainsi qu'à mettre fin à la discrimination sexuelle et à toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles, et appuie fermement la campagne d'ONU-Femmes intitulée « Parité 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes » en vue de parvenir à l'égalité d'ici à 2030. En Bulgarie, les femmes peuvent participer à part entière à tous les domaines de la vie. Au sein de notre gouvernement, deux des trois vice-premiers ministres et la moitié des ministres sont des femmes. Les deux tiers des magistrats à tous les niveaux sont des femmes. La Bulgarie occupe le troisième rang au sein de l'Union européenne pour ce qui est de la participation des femmes au conseil d'administration des grandes entreprises.

On a vu au cours des dernières années la communauté internationale se montrer de plus en plus soucieuse de garantir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès aux postes de décision de rang élevé, y compris le poste de Secrétaire général. La résolution 69/321, pertinente en la matière, souligne la nécessité d'assurer une répartition juste et équitable fondée sur l'équilibre entre les sexes et l'équilibre géographique, tout en appliquant les critères d'exigence les plus élevés à la nomination du Secrétaire général. Après huit Secrétaires généraux masculins, il est temps qu'une femme capable et respectable – venant d'Europe orientale – dirige l'Organisation des Nations Unies. La Bulgarie a une candidate très solide, une vraie dirigeante qui a une longue expérience des relations internationales et d'excellentes aptitudes de gestion, une candidate qui mérite la confiance et le soutien des États Membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bulgarie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Au cours de l'année écoulée, la communauté internationale a conclu des accords qui feront date sur le développement durable et les changements climatiques, et renouvelé son engagement de travailler de concert pour combattre l'extrémisme violent. Ce sont les questions les plus graves dont soit actuellement saisie la communauté internationale, et nos efforts conjoints offrent la perspective de transformer notre monde tout entier, et pas seulement une partie de celui-ci. Après tout, les progrès de chaque pays sont étroitement liés aux progrès de tous les autres, et nous avons tous un rôle à jouer.

C'est maintenant que doit se faire la mise en œuvre. Nous pouvons maintenir le cap si nous gardons plusieurs choses à l'esprit. Premièrement, nous devons toujours nous souvenir que l'objectif final de nos efforts est de transformer la vie de gens bien réels en améliorant leur bien-être, leur sécurité et leur accès à des débouchés. Deuxièmement, nous devons faire fond sur ce que nous avons déjà appris. Cela veut dire qu'il ne faut exclure personne, en particulier les femmes, car si elles ne peuvent pas réaliser leur potentiel, aucun d'entre nous ne le pourra. Je suis fier à cet égard de participer à la campagne « HeForShe » et je demande instamment à chacun d'appuyer cette campagne importante.

Nous avons également tiré l'enseignement que les technologies doivent faire partie de la stratégie de réalisation de tous les objectifs mondiaux. Chacun, sur cette terre, doit pouvoir avoir accès à l'Internet à haut débit, comme l'a préconisé la Commission du haut débit au service du développement numérique mise en place par le Secrétaire général. Le Rwanda se réjouit d'être associé à cet effort et je salue l'Union internationale des télécommunications et l'UNESCO pour le travail efficace qu'elles ont accompli à ce jour et qui se poursuit. Nous avons également pu constater qu'il importait de forger des partenariats sincères avec le secteur privé afin d'accroître la rapidité et la couverture des services Internet. De telles perspectives éclaireront les travaux du nouveau Centre africain pour les objectifs

de développement durable, que le Rwanda a le plaisir d'accueillir avec l'appui de nos partenaires.

Il faut une continuité réelle entre les divers cadres qui ont jusqu'à présent guidé notre action collective et ceux qui la guideront dorénavant. Ces accords ne sont pas des slogans ni des effets de mode, mais la preuve durement gagnée d'un consensus mondial à propos du monde que nous voulons laisser à nos enfants. À nous donc de les appliquer avec la diligence et le sérieux qu'ils méritent.

Il y a des signes encourageants de progrès à l'horizon. Le mois prochain, plus de 1 000 représentants se réuniront à Kigali pour examiner un amendement historique au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, en vue d'éliminer progressivement les hydrofluorocarbones, l'un des principaux types de gaz à effet de serre. Adopté il y a près de 30 ans, le Protocole est déjà l'un des accords internationaux qui ont connu le plus de succès dans l'histoire, et il nous donne à présent l'occasion de faire un pas décisif vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris, adopté il y a un an. J'exhorte tous les États Membres à se joindre à nous pour prendre cette mesure importante.

Le monde est train de changer pour le meilleur à mesure que la technologie nivelle le terrain. La manière dont nous interagissons les uns avec les autres au sein de la communauté internationale doit aussi évoluer. La préservation de la paix et de la sécurité internationales repose sur le maintien d'une vision commune des résultats que nous voulons pour notre monde et des valeurs qui sous-tendent notre coopération. Il en va de la viabilité de l'ONU, et de sa pertinence pérenne. Notre responsabilité collective à l'égard des droits et du bien-être des réfugiés et des migrants devrait être abordée sous ce jour. Il convient de traiter à tout moment la question avec cohérence et compassion. Elle ne peut pas devenir une crise uniquement lorsque les pays plus riches commencent à être touchés.

Le Rwanda continuera de faire sa part. Nous avons déjà agi comme il le fallait à bien des égards, mais il ne fait aucun doute que nous pourrions accomplir encore davantage. Si nous gardons ceux pour qui nous nous battons au premier rang de nos priorités et que nous tirons les enseignements de l'expérience acquise, il n'y a pas de raison que nous ne soyons pas en mesure d'atteindre tous les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour terminer, je tiens à remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon, qui a mis l'accent sur la technologie et plaidé avec vigueur pour le développement durable, ainsi que pour d'autres aspects qui appelaient une prise en compte dans le souci de l'équité. Même dans les situations les plus difficiles, il a été la voix de la raison, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : L'an dernier, avec l'adoption des objectifs de développement durable, nous nous sommes engagés, tous ensemble, à améliorer les diverses situations que connaît l'humanité et à protéger notre habitat naturel. Sous le thème « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », nous sommes à présent réunis à l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session pour évaluer les progrès accomplis et débattre des défis actuels et futurs concernant la mise en œuvre générale de l'objectif sous-jacent qui consiste à transmettre un monde meilleur à nos enfants et petits-enfants.

Je vous félicite, Monsieur le Président, et avec vous le peuple des Fidji, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session; nous comptons sur votre vaste expérience pour conduire efficacement les affaires de cette session au service des espoirs que nous partageons

quant à l'émergence d'un monde meilleur. Dans la même veine, je salue S. E. M. Mogens Lykketoft, du Danemark, pour sa direction compétente des travaux de la soixante-dixième session, y compris l'adoption des objectifs de développement durable.

Nous tenons spécialement à souligner la manière innovante et créative dont le Secrétaire général Ban Ki-moon s'est acquitté de ses fonctions, imprimant un nouvel élan à la réalisation collective, par la communauté internationale, des nobles objectifs de l'ONU. Nous reconnaissons, avec une profonde gratitude, le rôle de chef de file qu'il a su jouer notamment pour opérer un changement de paradigme dans les programmes de développement menés au sein du système des Nations Unies. Il a ouvert la voie au nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui envisage un monde débarrassé de la pauvreté, un monde ancré dans des valeurs et des responsabilités partagées, un monde soucieux de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et une planète préservée grâce à une atténuation efficace des menaces qui pèsent sur elle – en somme, un monde qui ne laisse personne de côté. Alors que son mandat expire avant la fin de l'année, il m'importe que le Secrétaire général sache combien ses actes et ses innovations nous ont tous inspirés. Nous lui souhaitons tout le succès possibles dans ses activités futures.

Nous adressons nos félicitations à l'Organisation internationale pour les migrations et lui souhaitons la bienvenue au cœur des Nations Unies, en particulier à un moment où le monde est face au défi considérable d'une crise caractérisée par des migrations massives et une hausse marquée du nombre de réfugiés. Nous tablons sur un dialogue et une collaboration interorganisations convaincants entre l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dialogue qui permettra de faciliter le retour librement consenti et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées. Nous appelons les deux organisations à élaborer une réponse efficace aux questions relatives au trafic de migrants et à la traite des êtres humains, en gardant à l'esprit que les femmes et les enfants sont les premières victimes de la criminalité organisée et de l'esclavage moderne.

L'appel lancé en faveur de la réforme de l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, résonne de plus en plus fort dans le silence assourdissant qui nous parvient de certains États. L'équité que nous encourageons dans nos engagements au sein de l'ONU doit être respectée

par tous ses organes. Nous exhortons les nations grandes et puissantes du monde à mettre fin à leur long silence.

La présente session intervient alors que, dans nombre de régions du monde, des conflits, qui touchent des millions de personnes, sont en train de s'aggraver. Nous constatons avec une inquiétude particulière la montée en puissance du terrorisme international, de l'extrémisme, de la xénophobie et de la violence, qui continuent de faire peser une menace sur la stabilité politique, sociale et économique mondiale. Les crises persistantes dont nous sommes toujours témoins au Moyen-Orient, sur le continent africain et dans d'autres régions du monde défient les nobles objectifs des Nations Unies. Les déplacements massifs et les souffrances infligées aux Syriens, forcés de migrer loin de leur patrie, pèsent lourd sur la conscience du monde et mettent en doute la détermination des Nations Unies.

La situation actuelle de notre monde, marquée par l'insécurité et ses réalités connexes, exige une action collective concertée afin d'éviter des privations, une pauvreté et des souffrances humaines d'une ampleur inacceptable. Au niveau de notre sous-région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a fait la preuve de son engagement et de sa disposition à combattre le terrorisme au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Nigéria, ainsi que dans d'autres parties de la sous-région, avec le précieux appui de nos partenaires au sein de la communauté internationale. Nous considérons avec optimisme les initiatives et collaborations régionales lancées par l'Union africaine, la CEDEAO et l'ONU pour contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité sur le continent africain. L'initiative lancée par la CEDEAO pour restaurer la paix en Guinée-Bissau, les efforts de l'Union africaine au Mali et au Soudan du Sud et ceux de la Commission du bassin du lac Tchad pour combattre Boko Haram et autres groupes terroristes portent leurs fruits et sont la preuve manifeste de la pertinence de la solidarité régionale.

Pour renforcer la paix et la sécurité au sein de la CEDEAO, nous avons mis l'accent sur la lutte contre la criminalité organisée, en particulier les trafics transfrontaliers d'armes légères et de petit calibre, de drogues et de personnes, ainsi que la piraterie. En tant que Présidente en exercice de la CEDEAO, je peux confirmer que notre détermination est inébranlable et que nous allons poursuivre nos efforts avec une vigueur renouvelée pour parvenir à l'intégration, par le biais du développement des infrastructures, du commerce et des

investissements, de la gestion des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire, et de la paix et de la sécurité.

Le Libéria conserve toute sa confiance à l'ONU, car elle est l'organe le plus viable pour ce qui est de la quête de paix et la sécurité mondiales. Le Libéria réaffirme son engagement à appuyer les Nations Unies dans leurs efforts pour instaurer, dans le monde entier, la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique et la promotion des principes universels des droits de l'homme. Nous réaffirmons nos engagements à éliminer l'extrême pauvreté, à autonomiser les femmes et les filles, ainsi qu'à réinsérer les communautés marginalisées dans la société et à faire entendre leurs voix. Ce sont là les vecteurs de notre attachement aux actions porteuses de transformation pour sauver notre nation et notre monde.

Depuis la fin de notre conflit en 2003, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a œuvré aux côtés du Libéria, d'abord pour initier la sécurité, les efforts de consolidation de la paix et les progrès de la gouvernance, puis pour les consolider. Je suis heureuse d'annoncer que le retrait de la MINUL a été réalisé avec succès le 30 juin, lorsque les services de sécurité libériens ont assumé l'entière responsabilité de la sécurité de notre nation et de notre peuple. Nous avons conscience des risques que cela implique, compte tenu de notre grande fragilité et de la faiblesse de nos ressources, mais nous avons accepté ces responsabilités en sachant pertinemment que nos partenaires sont toujours à nos côtés.

Je suis fière d'avoir servi en qualité de Coprésidente du Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale, qui a initié le processus ayant abouti à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Le Libéria s'est attelé à s'approprier les objectifs de développement durable en lançant des consultations et des dialogues d'envergure nationale avec les principales parties prenantes, notamment les organes législatifs, exécutifs et judiciaires, le secteur privé, la société civile et les organisations confessionnelles. Avec l'appui de nos partenaires des Nations Unies, nous sommes en train d'élaborer une feuille de route qui nous mènera jusqu'à leur intégration complète dans notre programme national de développement.

Le Libéria, qui compte 43 % de la biodiversité de la région de l'Afrique de l'Ouest, a conscience de la nécessité de protéger l'environnement contre les effets du réchauffement de la planète et des changements

climatiques. Notre attachement à une réglementation et à une gestion agricoles et forestières durables reste solide, comme en attestent la création d'un mécanisme juridique de vérification et l'application de la réglementation. Notre partenariat avec la Norvège a été utile à cet égard.

Nation résiliente et déterminée, qui a surmonté les défis de plusieurs périodes dévastatrices, le Libéria est de nouveau en train de se relever. Nous sommes résolus à suivre la voie convenue qui doit nous permettre de concrétiser notre Vision 2030 et de mener à bon terme la première phase quinquennale de notre programme de transformation. Notre démocratie, ralentie par des années de conflit, se dresse solidement tandis que nous avançons résolument vers sa tâche la plus ardue et la plus importante : la tenue des élections présidentielle et législatives en 2017.

Au nom du peuple libérien, je remercie les Nations Unies de nous avoir aidés à préserver la paix au cours des 13 dernières années. Je remercie également les nombreux partenaires internationaux qui se sont tenus à nos côtés sur la voie du relèvement.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Libéria de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso.

M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kaboré : Je voudrais joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour vous adresser, Monsieur le Président, mes très vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Votre parfaite connaissance de la scène internationale, ainsi que vos grandes qualités personnelles sont, nous en sommes convaincus, un gage de succès de nos travaux. Je manquerais à un agréable devoir si je ne rendais pas un vibrant hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa vision, son leadership, ainsi que tous ses efforts en faveur du renforcement du rôle de l'Organisation durant ses deux mandats.

Je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée pour la première fois depuis mon accession, en novembre 2015, à la magistrature suprême de mon pays. Après avoir traversé une crise politique profonde, née du déni de certains principes démocratiques élémentaires, le Burkina Faso a renoué avec les valeurs cardinales qui fondent la démocratie et l'état de droit. Le peuple burkinabé, à travers notamment sa jeunesse, a fait montre, à cette occasion, d'une grande maturité et administré la preuve, s'il en était encore besoin, que rien ni personne ne peut indéfiniment étouffer la soif de justice et de liberté d'une population consciente et jalouse de ses droits et de sa dignité.

C'est le lieu pour moi d'exprimer notre profonde reconnaissance à l'Organisation des Nations Unies et à l'ensemble de la communauté internationale, qui se sont mobilisés à nos côtés tout au long de ce combat. Leurs soutiens multiformes ont favorisé le retour définitif à un ordre constitutionnel normal, avec l'organisation de scrutins présidentiel, législatif et local démocratiques, libres et transparents. C'est donc dire que ma présence ici est le symbole de ces droits restaurés et de cette liberté recouvrée. Le Burkina Faso est désormais résolument engagé sur la voie de la consolidation de son processus démocratique, sous-tendue par un ferme engagement à réaliser la réconciliation nationale et à instaurer un dialogue politique sincère et permanent.

Le développement durable n'a jamais figuré en aussi bonne place parmi les priorités de la communauté internationale. Surtout, l'engagement en faveur de l'éradication de la pauvreté et la lutte contre les inégalités n'ont jamais été aussi forts. Il faut donc saluer la pertinence du thème de cette session qui nous appelle à donner l'impulsion nécessaire à la transformation qualitative du monde par une mise en œuvre efficiente

des objectifs de développement durable que nous avons unanimement adoptés l'année dernière, tout en veillant, comme nous y a si souvent engagé le Secrétaire général, à ne laisser personne de côté.

Pour sa part, et pour donner véritablement son sens au combat que notre peuple a mené pour la liberté et le progrès, le Gouvernement burkinabé a, dès son avènement, et conformément au mandat que celui-ci lui a confié, engagé l'élaboration d'un Plan national de développement économique et social pour la période 2016-2020. S'inscrivant en droite ligne des aspirations profondes du peuple, le Plan national, qui prend en compte les grandes orientations du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que celles de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, sera présenté à nos partenaires techniques et financiers lors d'une table ronde des bailleurs de fonds, qui aura lieu les 7 et 8 décembre à Paris. Nous savons pouvoir compter sur la solidarité agissante de tous, qui, en soutien aux efforts propres de l'État burkinabé, permettra de consolider les bases d'un véritable développement durable, gage de paix, de sécurité et de stabilité de notre pays.

Le monde est aujourd'hui confronté à des défis redoutables, qui exigent de renforcer l'action collective et d'intensifier les efforts conjoints dans le cadre de l'Organisation commune qui est la nôtre. Le terrorisme international et l'extrémisme violent se sont imposés comme des menaces majeures de notre temps. Les attaques terroristes d'une violence sans précédent, perpétrées sans discrimination chaque jour et partout dans le monde, illustrent à souhait l'étendue d'un fléau désormais planétaire. Pour en avoir été victimes, nous en mesurons l'ampleur. Je voudrais ici saluer la mémoire de toutes les victimes de ces actes ignobles et renouveler la sympathie et la solidarité du peuple burkinabé à l'endroit de tous les peuples et pays touchés.

Nous devons nous en convaincre, l'efficacité de notre lutte le devra à notre capacité de nous inscrire d'abord dans une logique de partenariat, de mutualisation de nos efforts et d'échange de renseignements dans le cadre d'une coalition mondiale cohérente et solide. L'action que nous menons dans le cadre du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) s'inscrit dans cette dynamique et doit être soutenue.

Le Burkina Faso salue le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté à l'Assemblée par le Secrétaire général le 15 janvier, et

appelle à la finalisation urgente et à l'adoption du projet de convention générale sur le terrorisme.

Notre lutte ne portera, par ailleurs, des fruits que si nous parvenons à détruire les bases arrières et, surtout, les sources d'approvisionnement des terroristes et que nous nous attachons à traiter les causes de tous ces extrémismes, qui se trouvent être, entre autres l'extrême pauvreté, les injustices, les inégalités, l'intolérance et les exclusions.

À cet égard, comment ne pas penser à ces milliers de migrants et de déplacés qui, chaque jour, risquent leur vie en quête de lendemains meilleurs, faisant des mers et des océans des tombeaux à ciel ouvert? C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), qui marque notre volonté commune de trouver les voies et moyens de sceller aujourd'hui un pacte mondial pour une gestion plus efficace et plus humaine de la question des déplacements massifs de réfugiés et de migrants. Nous avons plus que jamais la ferme conviction que les réfugiés et les migrants ne doivent plus être perçus comme des menaces, mais plutôt comme une source d'opportunités pour eux-mêmes, pour leurs pays d'accueil et d'origine, tout en étant un facteur de rapprochement entre les peuples et les pays.

Les changements climatiques s'inscrivent en bonne place parmi nos préoccupations. C'est pourquoi le Burkina Faso se félicite de l'adoption de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et appelle à sa ratification par toutes les parties prenantes. Nous fondons l'espoir que ce nouveau pacte environnemental permettra la réduction sensible des taux de carbone par les pays développés et la tenue des promesses financières, afin de renforcer la résilience des pays en développement contre les catastrophes climatiques. À cet égard, la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Marrakech en novembre prochain, constituera une étape décisive. Dans la même veine, je voudrais saluer la tenue en 2015 de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba, ainsi que l'organisation du Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai à Istanbul, qui ont également permis de réitérer nos engagements pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La paix, la sécurité et le développement sont, nous le savons tous, indissociables. Pour cette raison,

l'Afrique s'est inscrite dans une dynamique de recherche de paix et d'enracinement de la démocratie. Le Burkina Faso se félicite ainsi des récentes avancées significatives enregistrées sur le continent, notamment par l'organisation d'élections libres et transparentes dans plusieurs pays. Des foyers de tensions et de crises persistent certes, mais nous sommes confiants quant à la capacité des acteurs politiques des pays concernés à consolider la paix, la stabilité et la sécurité et à promouvoir le développement durable.

La situation en matière de sécurité dans le nord du Mali demeure cependant une source de grande préoccupation et mérite toute l'attention de la communauté internationale, compte tenu de l'urgence de rendre opérationnel le nouveau mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et d'apporter un soutien important aux initiatives sous-régionales, notamment la mise en service de la force d'intervention rapide du G5 Sahel, ainsi que par l'appui à la mise en place par l'État malien de véritables leviers de développement de cette région. La même attention devrait se manifester à l'égard du Soudan du Sud et de la Somalie afin que ces pays puissent clore définitivement le chapitre des violences, des conflits et des crises qui plombent leur ancrage institutionnel et leurs efforts de développement. Respectueux du principe du règlement pacifique des différends, le Burkina Faso réitère son appel pour une solution politique négociée de la question du Sahara occidental.

Le monde ne sera pas en paix tant que le Moyen-Orient ne sera pas en paix. Nous appelons à la résolution pacifique, juste et équitable du conflit israélo-palestinien, fondée sur la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte et en parfaite harmonie, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Il convient enfin de saluer à sa juste valeur la Conférence sur la paix israélo-palestinienne organisée par la France en juin dernier. En Syrie, en Iraq et au Yémen, nous exhortons l'ensemble de la communauté internationale à s'investir dans la recherche d'une paix véritable, dans le respect du droit international, afin que les énormes potentialités de ces pays puissent contribuer au bien-être de leurs populations et de leur région.

Le Burkina Faso se réjouit de la décrispation progressive des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, et forme le vœu que cette dynamique aboutisse à une normalisation définitive et à la levée

totale de l'embargo économique, financier et commercial imposé à Cuba.

Sur un autre registre important pour la santé dans le monde, je voudrais rappeler que la lutte contre le VIH/sida doit rester d'actualité car en dépit des progrès enregistrés, les risques de résurgence sont énormes en raison de la croissance démographique rapide de la frange jeune de la population. La volonté du Burkina Faso de mettre définitivement un terme à ce fléau d'ici à 2030 reste ferme. L'adoption, le 13 juillet 2016, d'un cadre stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les infections sexuellement transmissibles, consacre la synergie et l'efficacité dans la lutte contre les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2020. Nous nous félicitons des tenues successives de la réunion de haut niveau, ainsi que de la 21^e Conférence internationale de Durban sur le VIH/sida. Il appartient désormais à la communauté internationale de s'approprier les conclusions de ces foras pour offrir aux générations futures un monde débarrassé de cette pandémie.

Sur la problématique du désarmement en général, il importe de poursuivre nos efforts en vue de renforcer la confiance entre nos États. En effet, la prolifération des armes légères et de petit calibre constitue une menace réelle pour la paix et la sécurité, notamment en Afrique. La mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes réduirait sensiblement cette menace qui pèse sur le développement de nos États. Le Burkina Faso appuie fermement les actions entreprises par l'ONU en vue de parvenir à un désarmement général et complet tant au niveau des armes de destruction massive que pour les armes classiques.

Après 71 ans d'existence, il est impérieux d'engager une réforme responsable et équilibrée de l'ONU, pour un ordre international plus juste, plus équitable et plus viable, fondé sur le dialogue entre les peuples et les civilisations et sur une culture de partage et de solidarité. S'agissant plus précisément de la réforme du Conseil de sécurité, le Burkina Faso réitère son engagement et son adhésion à la position africaine, qui n'a pour seul but que la réparation d'une injustice historique vis-à-vis de l'Afrique.

Nous avons la lourde responsabilité d'élire cette année une nouvelle personnalité au poste de Secrétaire général de l'Organisation. Tout en saluant les efforts du Président de l'Assemblée générale pour contribuer à la transparence du processus de sélection, le Burkina Faso invite tous les États Membres à épauler et à soutenir la

personnalité qui aura obtenu la charge de cette position unique au monde, afin qu'elle mette ses compétences et son leadership au service exclusif de la paix, de la justice et du développement pour tous. Plein succès à nos travaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un véritable honneur pour moi que de prendre la parole dans cette importante enceinte en ma qualité de Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de présenter à l'Assemblée les positions de mon pays sur les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Le monde est à la croisée des chemins, et est confronté à de nombreuses crises. Nous traversons une période où l'ordre mondial subit des changements radicaux. Nous avons affaire à des transformations qu'il n'est pas facile d'arrêter ni de contrôler. Les forces centrifuges de la mondialisation remettent en question l'ordre établi après la Seconde Guerre mondiale. Tout en redéfinissant cet ordre, nous redéfinissons également les valeurs et les principes sur lesquels il repose. Dans un monde où les puissants font ce qu'ils veulent et les faibles font ce qu'ils peuvent, l'état de droit est devenu l'exception plutôt que la règle. Au lieu de la sécurité et de l'ordre internationaux, nous constatons une absence

de sécurité et d'ordre. Nous avons dévalorisé les droits de l'homme et les libertés véritables et inaliénables. À la place du respect de la diversité, nous sommes de plus en plus témoins de persécutions et de la destruction de la diversité.

Il y a des crises dans de nombreuses régions et à de nombreux niveaux. Les conflits ont tendance à se propager et à s'enraciner plus rapidement qu'ils ne peuvent être réglés et supprimés. Ils sont souvent diagnostiqués tardivement, et les mesures qui sont prises consistent à réagir plutôt qu'à prévenir, ce qui donne lieu à des décisions douloureuses et à court terme, au lieu de solutions moins douloureuses et à long terme. Si nous devons décrire la situation dans le monde d'aujourd'hui en un seul mot, ce serait « l'instabilité ».

Nous menons une lutte ouverte contre le terrorisme mondial depuis le début du millénaire. L'ex-République yougoslave de Macédoine fait partie d'une coalition qui a détruit de nombreuses cellules terroristes et remporté de nombreuses batailles au cours des 15 dernières années, mais nous n'avons pas encore gagné la guerre contre la terreur. À cet égard, nous sommes confrontés à un énorme défi. Tout comme l'Hydre, créature mythique, il semble qu'à chaque fois qu'une cellule terroriste est détruite, deux autres apparaissent à sa place.

Le terrorisme au XXI^e siècle a la capacité d'absorber les défaites, d'opérer une retraite, de se regrouper et de contre-attaquer. Nous ne sommes plus face à des organisations, mais plutôt à des mouvements qui cherchent à conquérir des territoires et qui sont alimentés par des idées qui vont largement au-delà des différences ethniques, linguistiques ou culturelles. Pour vaincre le terrorisme, la seule mobilisation de moyens militaires n'est pas suffisante. Il faut lutter en proposant des idées et des programmes pour contrer la radicalisation.

Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et nombre d'autres régions sont en train de s'effondrer sous le poids de conflits sanglants dans le contexte desquels la mosaïque de communautés aux religions, aux langues et aux cultures variées composée avec tant de soin et révérence depuis des siècles est la cible d'attaques quotidiennes. Ces conflits ont fait naître des menaces et des risques, provoqué des crises humanitaires et une nouvelle vague de déplacements massifs de populations.

D'un autre côté, une nouvelle réalité pointe à l'horizon européen. Sous la pression de la crise financière et de la dette, les liens sociaux et politiques

tissés au sein de l'Union européenne (UE) sont en train de se rompre petit à petit. Pour avoir effacé ses frontières intérieures sans sécuriser les couloirs d'accès, l'Union européenne est maintenant incapable de protéger ses frontières extérieures. Hormis ses autres préoccupations, l'Europe est actuellement confrontée à deux problèmes principaux – la crise migratoire et la menace du terrorisme.

La première vague de migrations a érodé les institutions, les politiques et les mécanismes européens. En prévenant l'immigration illégale, la République de Macédoine contribue en grande partie à la sécurité globale en Europe. L'Europe est déjà confrontée à une nouvelle vague de migrations encore plus importante. Plus de 20 millions de migrants et de réfugiés asiatiques et africains sont très proches des frontières extérieures de l'Europe. Dans les années et les décennies à venir, des millions de migrants vont tenter de poser le pied sur le continent européen. La République de Macédoine empêche les migrants illégaux de pénétrer plus avant sur le territoire de l'UE. L'Union européenne doit mettre au point des modalités et des mécanismes pour protéger ses frontières, sécuriser les couloirs d'accès et intégrer les migrants et les réfugiés qui ont été accueillis, mais sans les assimiler.

La République de Macédoine est indépendante depuis 25 ans. Depuis le jour de son indépendance, elle est confrontée à des menaces directes constantes émanant des territoires d'États membres de l'UE ou de l'OTAN, ou de pays placés sous administration onusienne. Une grande partie des risques et des dangers internes dans mon pays sont la conséquence de crises qui nous ont été imposées de l'extérieur. À l'exception de l'aide bilatérale – dont nous sommes profondément reconnaissants – la République de Macédoine lutte contre les crises et s'efforce de réduire les risques par ses propres moyens. Nous prenons des mesures et des décisions pour protéger notre territoire, et donc le territoire européen aussi. Et parce que nous le faisons, nous sommes la cible de critiques et de menaces qui prennent la forme d'un blocage de nos processus d'intégration.

L'indécision de l'UE en matière de gestion de la crise migratoire compromet la sécurité de la République de Macédoine. Nous avons été le premier pays d'Europe à déclarer un état de crise et à déployer des militaires le long de nos frontières. En tant que Commandant suprême, je suis fier d'annoncer que grâce à notre système de gestion des crises et à la rapidité de notre

réaction, nous sommes parvenus à préserver la sécurité de la République de Macédoine.

Je suis cependant conscient que de nombreux pays d'Europe sont reconnaissants de ce que la République de Macédoine fait pour eux. Certains sont plus courageux et reconnaissent ce fait, certains autres le sont moins, mais je suis convaincu qu'ils respectent néanmoins ce que nous faisons. Les attitudes à l'égard des migrants ont abouti à la création de ghettos sans murs dans certains pays d'Europe, où ceux qui sont différents sont tolérés sans jamais être véritablement respectés ou acceptés. De telles attitudes sont à l'origine de l'isolationnisme et de l'aliénation qui font le lit du radicalisme, de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Cette année, l'ONU va élire un nouveau Secrétaire général. La République de Macédoine a proposé un ancien Président de l'Assemblée générale, M. Srgjan Kerim, à ce poste de haut rang. Nous apprécions les efforts déployés pour mener un processus transparent prenant en compte les mérites de chaque candidat. Le processus de sélection a déjà commencé au sein du Conseil de sécurité. À cette occasion, je souhaite bonne chance à M. Kerim, et je réitère qu'il serait souhaitable d'élire un représentant du Groupe des États d'Europe orientale au poste de Secrétaire général. Dans le même temps, je tiens à remercier le Secrétaire général en exercice, mon ami M. Ban Ki-moon, des efforts inlassables qu'il déploie non seulement pour lutter contre les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais aussi pour réformer l'Organisation.

Cependant, alors que nous débattons de la réforme d'un des plus importants éléments du système des Nations Unies, nous semblons oublier que même les objectifs de l'Organisation sont remis en question. Nous parlons de droits de l'homme tout en négligeant un droit fondamental – le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. La persécution des personnes de différentes confessions et croyances est de plus en plus visible, non seulement dans les sociétés confessionnelles, mais également dans les sociétés laïques développées. Dans les circonstances actuelles, certains se demandent même si aujourd'hui, l'ONU serait capable d'adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'Organisation représente tous les pays avec leurs différences. Cependant, lorsque nous acceptons des compromis, nous devons prendre garde de ne pas compromettre les valeurs, les libertés et la vision fondamentales de l'Organisation. Cette vision est

consacrée par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Même Sénèque, lorsqu'il a expliqué l'essence d'une cité – en d'autres termes, d'un État – a déclaré :

« La puissance et la sécurité des cités sont fondées sur deux choses – les matériaux avec lesquels sont construites les maisons et les lois qui réglementent les relations. »

Une cité est détruite chaque fois qu'un de ces deux éléments manque. Du fait de la politique du deux poids, deux mesures et du manque de respect du droit international, l'ordre international sombre petit à petit dans un chaos et un désordre mondiaux.

Durant ses 25 ans d'indépendance, la République de Macédoine a pu se rendre compte de cette réalité cruelle. Sur notre parcours vers la reconnaissance et l'intégration internationales, nous avons rencontré de nombreux blocages et encaissé de nombreux coups. Nous avons même dû affronter le déni de notre droit, en tant que citoyens macédoniens, à l'auto-identification, sans laquelle il n'est d'intégrité ou de dignité humaines. Du fait de ce problème, aujourd'hui encore, les efforts que nous déployons pour adhérer à des organisations internationales telles que l'OTAN ou l'Union européenne se heurtent à des obstacles. Depuis cinq ans, la République de Macédoine attend que la communauté internationale applique et respecte le jugement rendu par la Cour internationale de Justice.

Ces derniers jours, les membres de l'Assemblée ont entendu de nombreux hommes d'État mentionner la nécessité de respecter le droit international, et ils seront tout aussi nombreux à oublier instantanément ce qu'ils ont dit une fois descendus de la tribune. Le jugement de la Cour internationale de Justice concernant le conflit nominal entre la Macédoine et la Grèce a été rendu il y a cinq ans, comme je l'ai rappelé aux membres de l'Assemblée il y a deux ans, mais ce jugement n'est toujours pas respecté. C'est un exemple classique du manque d'efficacité de l'Organisation.

L'indécision de l'Union européenne et de l'OTAN s'agissant de débloquent le processus d'intégration de la République de Macédoine est une des principales raisons de la perpétuation de la crise politique interne en Macédoine, qui a atteint son apogée cette année. Cependant, la République de Macédoine n'est pas une exception. L'ensemble de la région des Balkans est à l'arrêt. Des processus rétrogrades sont en train de réapparaître. Les pays des Balkans pensaient,

naïvement, qu'un acteur extérieur allait régler tous leurs problèmes, et il est clair que l'UE n'a pas ce pouvoir.

M^{me} Kasese-Bota (Zambie), Vice-Présidente, assume la présidence.

Même dans des circonstances aussi complexes, la République de Macédoine fait tout son possible pour maintenir les meilleures relations possibles avec ses voisins. En ce qui concerne la Grèce, un différend nous oppose qui fait l'objet d'un processus mené par l'ONU. Nous avons une question en suspens à régler en tant que voisins, mais nous avons également des milliers de domaines d'intérêt commun et de graves problèmes à affronter, notamment la crise migratoire et les problèmes de sécurité, qui font ressortir la nécessité d'une coopération étroite. Ce conflit nominal ne doit pas nous empêcher de coopérer de manière optimale dans tous les domaines d'intérêt commun. Nous avons cependant perdu un temps précieux.

Je salue donc les mesures de confiance entre nos deux pays, et j'appelle à leur expansion et à l'adoption de nouvelles mesures. Plus tôt nous appliquerons ces mesures, plus tôt nous serons en mesure de créer une ambiance agréable et de trouver une solution à la question relative à notre nom dans le cadre de l'accord intérimaire, des résolutions de l'ONU et du jugement de la Cour internationale de Justice.

Je suis un Macédonien, mes concitoyens sont macédoniens, et je parle en macédonien depuis cette tribune, et c'est pourquoi nous demandons à chacun de nous respecter en tant que Macédoniens, de la même manière que nous respectons les droits des autres à s'identifier comme ils le souhaitent. Nous respectons le droit à l'auto-identification et à la dignité humaine des autres, et nous demandons que cette règle s'applique également à nous. En tant que Macédoniens, nous souhaitons coopérer et avoir les meilleures relations possibles avec tous nos voisins. Il n'y a aucun problème qui ne puisse être réglé et aucune divergence qui ne puisse être aplanie. La seule condition préalable c'est de se respecter mutuellement et de trouver des solutions par la voie du dialogue.

L'année prochaine, la République de Macédoine accueillera le processus de Brdo-Brijuni, une initiative qui remplace petit à petit les initiatives déclaratives régionales et ses mécanismes. Mon souhait est d'accueillir le Premier Ministre grec en tant qu'hôte de marque au sommet.

J'ai parlé du danger de certains changements fondamentaux dans le monde, qui divisent et désorientent. Toutefois, le problème ne réside pas dans ces conditions. Elles ne sont que les conséquences d'une accumulation de positions, de décisions et de mesures erronées. C'est pourquoi l'humanité s'est perdue dans un labyrinthe de crises. C'est pourquoi nous ne devons pas être pris au dépourvu par les crises de confiance au sein des élites politiques et dans l'ordre mondial lui-même.

En tant qu'humanité, nous avons réussi à enregistrer d'exceptionnelles avancées scientifiques et technologiques qui ont ouvert la voie au progrès, consommant de la sorte tout notre temps libre et nous offrant en même temps la possibilité d'approfondir la réflexion et la méditation. Nous pensions être les maîtres de la nature, alors que nous n'avons même pas pu vaincre notre propre cupidité. Nous vivons dans une ère de consumérisme, de relativisme moral et d'individualisme extrême. Nous avons perturbé le fragile équilibre climatique, l'équilibre entre les êtres humains et la nature, compromettant de la sorte l'avenir de nos descendants. Les objectifs de développement durable, que la République de Macédoine appuie pleinement, doivent corriger cette erreur. En tant que signataire de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la République de Macédoine a déjà établi ses priorités nationales et déterminé ses contributions concernant le changement climatique. Mais le problème est bien plus profond que cela. Le moment est venu d'essayer de trouver le moyen de sortir de ce labyrinthe de crises.

En tant que Président, mais aussi en tant que professeur d'université, j'ai toujours écouté la voix des jeunes. Je ne connais que trop bien les défis auxquels ils sont confrontés. Le potentiel des jeunes est encore entravé par une multitude d'obstacles non seulement politiques, mais aussi mentaux, économiques et éducatifs. Les jeunes, partout dans le monde, n'ont pas les mêmes possibilités d'accès à une éducation supérieure de qualité et à l'emploi, et ils subissent aussi les règles cruelles du marché international.

Pendant longtemps, c'est nous qui avons décidé de l'avenir des jeunes sans leur permettre de participer au processus de prise de décisions. Nous avons considéré leurs besoins, leurs demandes et leurs souhaits comme acquis et attendu d'eux qu'ils respectent les règles du jeu que nous avons établies pour eux, sans les consulter au préalable. C'est peut-être la raison pour laquelle tant

de politiques mondiales, régionales et locales n'ont pas bénéficié de l'appui des jeunes et sont restées lettre morte. Cela doit changer. Il nous faut des politiques qui ne soient pas seulement conçues pour les jeunes, mais qui impliquent leur participation. Il nous faut des politiques conçues pour les jeunes et par les jeunes.

Je voudrais donner un exemple. Cette année, dans le cadre de l'École des jeunes leaders, qui a été organisée sous mon patronage pour la septième année d'affilée, les jeunes de la République de Macédoine et de toute la région ont participé à un « laboratoire d'idées », dans le cadre duquel ils ont pu travailler sur des projets concernant le développement durable, la promotion et le développement de la fonction publique, les questions liées aux infrastructures, à l'éducation et à la santé, la relance de l'emploi, et la réduction de la pauvreté. Ces projets doivent être appuyés et promus, et, à cet égard, j'ai déjà pris contact avec les entités concernées de la Banque mondiale. Ces projets comportent des idées novatrices et proposent des solutions créatives pour les jeunes qui ne sont pas esclaves de l'ancienne vision du monde, qui est en voie de disparition.

Nous savons que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 n'est pas une recette toute faite pour l'amélioration du bien-être et des conditions de vie de nos citoyens, pour édifier une société plus démocratique ou pour créer un environnement plus sain pour les générations futures, mais il contient de solides directives sur la façon d'atteindre ces objectifs. Toutefois, même ici nous sommes devant un paradoxe. Le système international actuel essaye de réaliser le développement durable tout ayant des difficultés à se maintenir lui-même.

Les jeunes appartiennent à une génération de nouvelles technologies, une génération bénéficiant des avantages de l'interconnectivité mondiale. Les jeunes vivent déjà dans un monde où ils ont accès à une énorme quantité d'informations. Faisons en sorte qu'ils puissent intégrer leur idéalisme et leurs perceptions dans les initiatives et les organisations régionales et mondiales. Faisons en sorte qu'ils puissent introduire leurs vues nouvelles et fraîches dans les nouvelles réalités du moment, en étant débarrassés du fardeau des préjugés du passé. Le passé doit être un lieu de référence, non un lieu de résidence.

Un proverbe dit que l'humanité est à son meilleur niveau lorsqu'elle jouit d'une liberté plus grande. Toutefois, sans lois, il n'y a pas de liberté, il n'y a que de l'anarchie. Si nous voulons laisser un monde plus

sûr aux générations futures, nous devons respecter le droit international. Mais nous devons aussi revenir aux valeurs et principes moraux les plus élevés et les plus durables, notamment le respect et l'acceptation de la diversité.

Souvent, nous inventons de nouveaux idéaux car nous avons peur des anciens. Nous envisageons l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme car nous avons peur de nous tourner vers le passé. Mais sur les étagères poussiéreuses du passé, outre les conflits, les préjugés et l'inimitié, nous pourrions aussi trouver des modèles qui ont rendu possible la coexistence pacifique, le respect et l'acceptation de la diversité. L'un d'eux est notre propre modèle macédonien d'intégration sans assimilation.

L'une des tâches de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, c'est de trouver de tels modèles, de les promouvoir et de les appliquer au monde moderne et dynamique d'aujourd'hui. Nous devons l'aider dans ce sens afin de réapprendre à vivre avec nos différences ethniques, culturelles et idéologiques les plus profondes.

Un philosophe a dit que l'on a certainement connu des temps meilleurs. Mais, c'est notre époque maintenant, et nous en sommes responsables. Nous devons penser à ceux qui vont venir après nous, aux jeunes. Nous ne devons pas avoir peur, car la peur est un prisme à travers lequel nous ne percevons que les menaces et non les possibilités qui s'offrent à nous.

Changer notre vision pour l'adapter à la réalité est ce qu'il y a de plus aisé. Le plus difficile c'est de changer la réalité pour l'adapter à la noble vision des Nations Unies. Cette vision suppose, entre autres, de savoir comment promouvoir une gouvernance et un ordre mondiaux sans établir un gouvernement mondial et une prédominance des puissants, et comment jeter les fondements d'une société internationale réellement multiethnique, multiconfessionnelle et multilingue, qui soit libre, juste, stable et sûre.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président l'ex-République de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Giorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Hilda C. Heine, Présidente de la République des Îles Marshall

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de la Présidente de la République des Îles Marshall.

M^{me} Hilda C. Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Hilda C. Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Heine (parle en anglais) : J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée les salutations chaleureuses, le « yokwe », au nom du peuple et du Gouvernement de la République des îles Marshall.

Chaque année, les dirigeants de la planète se retrouvent à l'ONU pour consolider ce qui nous unit tous, à savoir que malgré nos profondes divergences de vues, le fait est que nous réalisons beaucoup lorsque nous œuvrons de concert et lorsque nous coopérons. En tant que dirigeants, nous savons et nous acceptons que les efforts que nous déployons pour améliorer le bien-être de nos concitoyens ne peuvent, en fin de compte, se faire au détriment des autres et nous ne pouvons simplement laisser personne de côté.

Pour un pays insulaire de basse altitude, l'Accord de Paris sur les changements climatiques met en évidence cet esprit international de coopération et d'interdépendance. J'ai été enseignante, et j'implore les États Membres qui n'ont pas encore ratifié l'Accord de Paris de se préparer activement à le faire dès cette semaine. Il est impératif que l'Accord de Paris entre en vigueur cette année. Je sais que cet Accord n'est pas parfait. Nous devons faire davantage pour prendre plus d'engagements en matière d'atténuation des effets des changements climatiques, d'adaptation et de financement. Nous devons saisir toutes les occasions qui permettront de rester en-deçà de la hausse maximale de 1,5°C pour assurer notre survie.

Je félicite de son élection M. Thomson, premier Président de l'Assemblée générale originaire d'un pays insulaire du Pacifique.

Je prends la parole devant l'Assemblée aujourd'hui en qualité de première femme dirigeant un pays insulaire du Pacifique indépendant. Dans le Pacifique, les femmes et les mères sont souvent au cœur de nos

communautés, dont elles assurent la résilience. Si les femmes ne planifient pas pour le long terme, les familles et les communautés ne prospèrent pas. Il s'ensuit que, faute de planification des pays insulaires du Pacifique, le reste du monde subira la perte de nos vastes ressources halieutiques et de nos océans. Si les dirigeants, dans le monde, n'agissent que dans leur intérêt à court terme, nous déposséderons les générations les plus jeunes et les générations futures de leur héritage légitime.

Je suis venue à l'ONU conter l'histoire des Marshallais, dans leur petit pays insulaire, mais grand État océanique, déterminent leur avenir comme ils l'entendent. Pour un ancien territoire sous tutelle de l'ONU, dont les destinées étaient alors confiées à cette Organisation, il est important que nous ne fassions pas ce chemin seuls mais dans un solide partenariat avec la communauté internationale.

Premièrement, notre progression globale doit s'appuyer sur l'éducation afin que nos jeunes soient munis des outils qu'il leur faut pour diriger notre avenir. Nous devons, par conséquent, atteindre l'objectif de développement durable 4, relatif à une éducation de qualité. En tant qu'éducatrice, je sais à quel point il est important d'inverser les indicateurs insuffisant en assurant à tous une éducation adaptée, non seulement en continuant d'améliorer les qualifications de nos enseignants mais également en concevant un cursus scolaire qui mette aussi l'accent sur notre langue marshallaise et nos façons d'être. Nous devons nous définir par nos propres mots et par nos propres coutumes. Je suis fière d'annoncer un nouveau partenariat de recherche avec l'école normale de l'Université Columbia, qui nous prêtera assistance non seulement en matière d'éducation bilingue mais également nous mettra également à même de servir de modèle pour d'autres autour du monde.

Deuxièmement, notre avenir doit être soutenu par notre sécurité économique et la réalisation de progrès en vue d'atteindre l'objectif de développement durable 1, pour éliminer la pauvreté, l'objectif 8, relatif à la croissance économique et l'objectif 10, pour réduire les inégalités. Trop longtemps, nous avons largement compté sur l'aide apportée par d'autres. Même si cela a permis d'étayer solidement le développement social de base, notre autonomie a également été entamée. En tant que petit État insulaire, nous nous heurtons à de grandes difficultés, mais nous avons également un potentiel de croissance non exploité.

Nous devons évoluer vers un développement considérable du secteur privé afin de créer des emplois et de tirer un meilleur parti, au niveau national, de nos ressources durables, en particulier de nos pêcheries, de notre rôle d'État du port, de notre tourisme et de l'exportation de coprah. Alors que nous examinons tous les objectifs de développement durable – que nous pensons tout notre parcours jusqu'en 2030 et envisageons les étapes à mi-parcours, y compris 2023 –, nous devons non seulement nous donner une politique ambitieuse mais également définir le solide mode de financement nécessaire pour y parvenir.

Pour le moment, le risque économique à court terme jusqu'en 2023 et au-delà est simplement inacceptable alors que nous effectuons la transition à un nouveau fonds d'affectation spéciale. Beaucoup a été dit récemment à l'ONU au sujet de financements innovants et de la promotion du développement et de la résilience par l'investissement privé. Au lieu de douter que cela s'applique à mon pays, je vous lance un défi redoutable, à nous et à nos partenaires, afin que nous travaillions en collaboration étroite pour définir notre avenir économique jusqu'en 2023 et au-delà, en apportant des solutions créatives à des problèmes difficiles. Si nous sommes vraiment déterminés à nous atteler aux objectifs de développement durable, trouvons des solutions sous forme de modes de financement novateurs adaptés aux pays insulaires.

Troisièmement, notre croissance nationale et notre bien-être doivent être motivés par la volonté d'obtenir de meilleurs résultats dans les objectifs essentiels de développement social : santé, sécurité alimentaire et environnement. Il faut cibler en particulier les groupes les plus vulnérables, dans nos îles, et en particulier les personnes âgées, les personnes handicapées et les parents célibataires. Les Îles Marshall ont le taux d'incidence du diabète le plus élevé au monde. Il s'agit d'une situation de crise nationale, dans laquelle notre consommation d'aliments et de boissons sucrés est, littéralement, en train de nous tuer. Notre environnement est remis en question par la quantité écrasante de plastiques, contenants métalliques et autres pièges du monde occidental moderne. Et, comme si nos populations locales ne connaissaient pas suffisamment de difficultés, notre vulnérabilité aux risques naturels et aux phénomènes climatiques, comme les sécheresses et les inondations côtières, sera à l'avenir bien plus grande encore, même si des efforts considérables sont faits pour réduire les émissions globales déployés en application de l'Accord de Paris.

Alors même que notre survie est en jeu, nous sommes déterminés à nous attaquer à ces problèmes par des mesures immédiates, dans le cadre de l'objectif de développement durable 7, relatif aux services énergétiques à un coût abordable, de l'objectif 3 relatif à la bonne santé, de l'objectif 6 concernant l'eau salubre et de l'objectif 11 relatif aux établissements humains durables. Pour lutter contre le diabète, notre parlement envisage d'augmenter fortement les taxes à l'importation sur les boissons contenant du sucre ajouté. Nous mettons à exécution, avec un appui international, un plan et des mesures de réduction des risques de catastrophe. Notre parlement envisage actuellement d'interdire les sacs plastiques au niveau national et de mettre en place un système de recyclage pour nettoyer nos localités et fournir par la même occasion une modeste source de revenu. Nous chargeons également notre agence de l'environnement de la gestion de la qualité de l'eau et de la sécurité de l'approvisionnement en eau. Nous nous attelons à des mesures concrètes destinées à réduire notre coûteuse dépendance au pétrole par le choix de politiques de transport durable et de formes d'énergie à meilleur rendement énergétique et renouvelables. Nous ne pouvons et n'entendons pas nous cacher les risques pressants qui nous attendent à l'avenir.

Comme dans de nombreuses régions du monde hélas, la violence familiale est un grave problème dans le Pacifique. Au titre de l'objectif de développement durable 5, les États s'engagent à mettre fin, partout dans le monde, à la violence familiale dont sont victimes les femmes et les filles, et mon gouvernement s'emploie à honorer son engagement de construire des centres d'accueil pour les femmes victimes de violence, dont le premier s'appellera Weto In Mour. Il se peut que le Pacifique et le monde doivent s'adapter à une nouvelle ère où la voix des femmes et des filles se fera entendre comme il se doit au sein des communautés et à la maison ainsi qu'à tous les niveaux politiques, de l'échelon local à l'ONU.

Notre océan, le Pacifique, nous définit, sous-tendant l'objectif de développement durable 14 relatif aux océans. Si nous ne parvenons pas à conserver nos riches ressources halieutiques et à en tirer profit de manière plus équitable, non seulement notre avenir s'en trouvera menacé mais la sécurité alimentaire pourra en souffrir à l'échelle mondiale. Nous sommes déterminés à protéger et à utiliser de manière viable nos pêcheries et nos ressources halieutiques, mais nos bonnes intentions ne suffisent pas. Il est plus que temps que les États pratiquant la pêche en eaux lointaines et les

superpuissances mondiales qui dominent nos zones de pêche d'aller au-delà de leurs déclarations en plénière et d'examiner l'impact réel de nombre de leurs positions de négociation.

Les Marshallais viennent à l'Organisation des Nations Unies depuis près de 65 ans pour axer davantage l'attention sur les préjudices causés par les essais d'armes nucléaires, car ils subissent des conséquences et un fardeau que peu d'autres personnes connaissent. Et nous continuons de représenter le seul cas où les Nations Unies ont autorisé explicitement, dans les résolutions 1082 (XIV) de 1954 et 1493 (XVII) de 1956 du Conseil de tutelle, le recours à des essais d'armes nucléaires, un fait que les Nations Unies n'ont jamais reconnu. Peu de gens au monde connaissent nos expériences amères des détonations nucléaires ni ce que ces armes-là ont fait à mon pays et au peuple marshallais.

La plupart d'entre nous pensent aux armes nucléaires en tant qu'armes de destruction massive; elles évoquent des images de temps de guerre représentant des bâtiments détruits et l'incinération de tous les organismes vivants. Mais combien de personnes au monde ont-elles vraiment connu notre expérience – des séquelles physiques, mentales, environnementales et culturelles qui durent pendant des décennies, ainsi que le déplacement de notre population depuis ses terres ancestrales? Il ne s'agit pas simplement d'événements historiques. Comme le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la

gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux l'a affirmé en 2012, ce sont des questions fondamentales de droits de l'homme, et la communauté internationale « a pour obligation permanente d'encourager un règlement définitif et juste » (*A/HRC/21/48/Add.1, par. 66 a*)).

Les paroles non assorties d'actes ne profitent nullement à notre population. Je me suis engagée à ce que mon gouvernement se concentre de nouveau sur les questions relatives aux dommages nucléaires. Et je pense que j'ai parfaitement le droit, non seulement de demander, mais en fait d'exiger l'assistance pleine et entière de la communauté internationale et du système des Nations Unies ainsi que des résultats tangibles de leur part. À la lumière de notre expérience, nous avons le fervent espoir que de telles armes de destruction massive ne seront plus jamais mises à l'essai ni utilisées et que tous les États dotés d'armes nucléaires auront la volonté politique et l'empathie nécessaires pour procéder au désarmement.

Je demande au Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée d'arrêter de procéder aux essais d'armes nucléaires et de parvenir au désarmement nucléaire complet.

Enfin, mon gouvernement honorera son engagement auprès du Conseil des droits de l'homme en réalisant l'objectif de développement durable 16, relatif à la justice. Nous allons promouvoir des traités fondamentaux en matière de droits de l'homme en vue de leur ratification au cours de la prochaine session du Parlement. Nombre de ces traités sont déjà reflétés dans la Constitution du pays et affirment des libertés fondamentales exercées dans le monde entier. Ces droits fondamentaux, notre plan national, les objectifs de développement durable et le recensement des principaux défis nationaux et des réformes prioritaires figurant dans le programme de mon gouvernement, intitulé « Programme 2020 : un cadre de progrès pour la République des Îles Marshall », doivent tous être abordés dans le cadre d'un effort global.

Aujourd'hui, j'ai consacré la plus grande partie de mon allocution à demander instamment que personne ne soit laissé de côté et à démontrer notre volonté de jouer notre rôle. Je dois également souligner que le rôle de Taiwan en tant que partie prenante essentielle et sa détermination à contribuer à la gestion des affaires mondiales doivent être mieux pris en compte. J'engage la communauté internationale à soutenir les efforts de Taiwan en tant que défenseur de la stabilité régionale et mondiale, de la paix et du dialogue, y compris pour les relations entre les deux rives du détroit de Taiwan. L'Organisation des Nations Unies devrait être davantage attachée à la garantie du droit fondamental de Taiwan de participer aux mécanismes, réunions et activités des institutions spécialisées du système des Nations Unies, et il faudrait saluer les contributions solides de Taiwan pour ce qui est de travailler avec nous et avec d'autres entités en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Compte tenu de l'importance des droits de l'homme pour mon pays, je demande au Conseil des droits de l'homme de lancer une enquête crédible et indépendante au sujet des allégations de violation des droits de l'homme en Papouasie occidentale.

Pour terminer, qu'il me soit permis de dire que nous devons transformer les paroles en réalités et aller de l'avant en nous concentrant de façon renouvelée et plus précise sur les priorités établies de longue date. Il

s'agit d'un engagement de mon gouvernement, et je lance un appel pressant en faveur du partenariat international.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Hilda Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Angola.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Vicente (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole, au nom du Président de la République d'Angola, S. E. M. José Eduardo dos Santos, devant l'Assemblée générale, qui s'efforce de s'attaquer aux problèmes multidimensionnels auxquels le monde est confronté et d'y trouver des solutions.

L'Assemblée générale est effectivement une instance privilégiée, dont le but est de trouver des solutions aux problèmes internationaux les plus pressants, de préserver la paix, de renforcer la sécurité collective et de favoriser la renonciation à l'usage de la force dans les relations internationales, tout en respectant la souveraineté des États, en assurant la protection et la promotion des droits de l'homme et en réaffirmant l'état de droit, en tant que principes fondamentaux du système international.

Au cours des sept décennies d'existence de l'Organisation des Nations Unies, il y a eu des transformations dans tous les aspects de la vie, telles qu'un changement radical dans la nature des conflits, le niveau indicible atteint par le terrorisme international et des changements climatiques sans précédent. Ces

évolutions nécessitent naturellement une réflexion commune sur le rôle et l'avenir de l'ONU. Nous avons besoin d'une Organisation qui soit en mesure de promouvoir la paix et la sécurité internationales, d'agir rapidement et efficacement dans les situations de conflit et de relever les défis les plus pressants de notre époque. Ne serait-ce que pour cette raison, il importe d'accélérer les réformes visant à revitaliser le système des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité.

De fait, la réforme du Conseil n'est pas une simple option mais un impératif, et si elle n'est pas menée, cela pourrait entraver la capacité d'action de l'ONU et, partant, entamer la légitimité et la crédibilité de l'Organisation.

La République d'Angola est favorable à une augmentation du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité afin d'en faire un organe plus représentatif et mieux à même de réagir aux conflits. Nous réaffirmons donc le droit du continent africain à être représenté parmi les membres permanents du Conseil, conformément au Consensus d'Ezulwini. Nous estimons qu'il est essentiel de faire preuve d'ouverture au dialogue, de tolérance et de bon sens pour régler les problèmes que connaît aujourd'hui l'humanité.

Dans ce contexte, la République d'Angola, qui assume actuellement la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, s'emploie, à la fois au Conseil de sécurité de l'ONU et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à trouver des solutions bilatérales et multilatérales aux difficultés rencontrées dans la région. À cet égard, nous restons déterminés à continuer d'appuyer et de promouvoir le dialogue, la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale et dans toute la région des Grands Lacs.

Nous accueillons avec satisfaction la conclusion réussie du processus de paix et des élections en République centrafricaine, grâce à quoi le pays est entré dans une nouvelle ère. Il faut maintenant que la communauté internationale apporte son concours à la reconstruction nationale et à la consolidation des institutions centrafricaines.

Au Soudan du Sud, le dialogue dûment achevé constitue un pas important vers l'instauration de la paix et la formation d'un gouvernement d'unité nationale pour régler la crise qui afflige le pays. Il convient d'encourager les parties à honorer leurs engagements

et de veiller à ce que la communauté internationale maintienne son appui au processus de paix.

S'agissant du Burundi, nous appelons à l'intensification du dialogue pour la paix et exhortons au respect de l'autorité juridiquement établie afin de sortir de l'impasse créée par le conflit qui a éclaté après les élections. Il importe de promouvoir des relations de bon voisinage et la sécurité mutuelle le long de la frontière qui sépare le Burundi des pays limitrophes.

En République démocratique du Congo, nous encourageons à soutenir le processus électoral pour garantir des élections pacifiques et libres, préserver la paix et la stabilité, œuvrer à la réconciliation et consolider la démocratie. La tenue d'élections pacifiques en République démocratique du Congo revêt un caractère vital pour la paix, la stabilité et le développement de toute la région des Grands Lacs. Il serait bon que l'ONU et l'Union africaine prêtent l'une et l'autre une attention particulière aux crises qui se déroulent en Libye, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Soudan du Sud, en Somalie et au Burundi.

Nous sommes aux prises avec un environnement politique international troublé où un embrasement des conflits – en particulier au Moyen-Orient – se conjugue à des menaces et des épisodes de violence constants que la communauté internationale n'a pas été en mesure de contenir jusqu'à présent. Le terrorisme, phénomène qu'il faut combattre sans relâche, est la manifestation la plus extrême de ces menaces. Le monde ne semble pas préparé face aux moyens dont disposent les groupes non étatiques et les individus qui veulent semer la terreur. Il est capital de régler au plus vite les conflits qui font rage en particulier en Libye, en Syrie et en Iraq, compte tenu de leurs terribles répercussions sur le plan humanitaire.

Les causes de ces conflits résident dans les violations graves des droits fondamentaux des populations touchées et dans l'intervention étrangère, qui s'est révélée désastreuse dans ses tentatives de renverser le régime en place par l'imposition artificielle d'une prétendue démocratie, tandis que le déplacement forcé de milliers d'êtres humains qui a cours aujourd'hui est une réalité déchirante où les personnes sont avilies et une atteinte à la dignité humaine, qui exige une réaction immédiate et globale de la part de la communauté internationale.

Nous rappelons que les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies doivent être respectés

par tous les États Membres dans l'ensemble des activités du système des Nations Unies. Il est donc utile de souligner que le processus de détente entre Cuba et les États-Unis d'Amérique a encore besoin de l'appui de la communauté internationale. Nous nous réjouissons du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, dont nous espérons qu'il se traduira par la levée de l'embargo économique, commercial et financier contre Cuba.

Je tiens à déclarer que la République d'Angola est déterminée à mettre en œuvre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en adoptant les mesures qui conviennent à l'échelle nationale et en les appliquant pendant les 15 prochaines années, dans l'intérêt de notre peuple et de notre planète et afin de promouvoir la prospérité, la stabilité et la paix. Dans ce but, l'Angola juge important que tous les États Membres adoptent une approche holiste, intégrée et minutieuse dans tous les secteurs et à tous les niveaux pour préserver le caractère universel et inclusif des objectifs de développement durable.

Les changements climatiques sont aujourd'hui l'une des questions de politique intérieure et étrangère les plus complexes et urgentes que nous ayons à traiter, en raison de leur impact sur les migrations, la sécurité alimentaire, les ressources naturelles, la propagation des épidémies, et même sur la stabilité économique et sociale. Par conséquent, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté en 2015, est un outil précieux, ambitieux, équilibré et équitable, dont l'entrée en vigueur encouragera des efforts collectifs pour réguler le réchauffement planétaire.

La République d'Angola n'émet que 0,17 % de l'ensemble des gaz à effet de serre. Pourtant, nous sentons déjà les effets des changements climatiques de bien des manières, notamment la détérioration et le raccourcissement des cycles de sécheresse et de fortes pluies, qui font peser un risque sur l'activité agricole et sur les infrastructures économiques et sociales. Ces effets accroissent également l'incidence de diverses maladies endémiques. Nous avons donc l'intention de ratifier l'Accord de Paris dans les meilleurs délais, en témoignage de notre attachement sans équivoque et de notre contribution à la réalisation de ses objectifs. Pour des raisons similaires, nous souhaitons participer à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui se tiendra à Quito en octobre. Cette Conférence est pour nous l'occasion d'adopter un nouveau programme mondial pour les

villes afin de promouvoir des liens et des synergies plus solides entre l'urbanisation, le développement durable et les changements climatiques.

La République d'Angola est engagée dans trois processus transversaux qu'elle juge cruciaux : les femmes et la paix et la sécurité, les opérations de maintien de la paix et l'architecture de consolidation de la paix. Nous reconnaissons le rôle vital des femmes et l'importance de leur participation à toutes les étapes et tous les niveaux du processus de paix.

Je ne saurais poursuivre sans mentionner ici que la République de l'Angola est un pays stable du point de vue politique et social, et que cela lui a permis de consolider son unité, son processus de réconciliation nationale et ses institutions. Sur le plan économique, les difficultés sont plus importantes aujourd'hui, du fait de la volatilité du prix des matières premières sur les marchés internationaux. Mais nous continuons d'œuvrer à réajuster nos plans d'action et à trouver des passerelles vers la croissance économique et vers l'amélioration des conditions de vie de notre peuple.

Je profite de cette occasion pour féliciter M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, et pour l'assurer du ferme appui de l'Angola durant son mandat. Je tiens à féliciter également S. E. M. Mogens Lykketoft de l'excellent travail réalisé durant la soixante-dixième session. Je souhaite en outre remercier sincèrement le Secrétaire général Ban Ki-moon d'avoir mis son talent et sa sagesse au service de l'ONU tout au long de ces 10 dernières années, et d'avoir contribué de manière concrète à la paix et à la sécurité internationales et à l'avènement d'un monde plus sûr pour les générations actuelles et à venir.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Angola de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala

La Présidente par intérim (parle en anglais) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales (*parle en espagnol*) :

Je voudrais pour commencer mon allocution saluer M. Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, remercier M. Mogens Lykketoft pour le travail qu'il a accompli à la session précédente et féliciter le Secrétaire général Ban Ki-Moon du rôle de chef de file qu'il a joué dans l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette année, le Guatemala commémore l'anniversaire de deux événements qui ont marqué la vie politique de notre pays : le trentième anniversaire de l'accord d'Esquipulas II, sur le Processus à suivre pour instaurer une paix stable et durable en Amérique centrale, et le vingtième anniversaire de la signature de l'Accord pour une paix ferme et durable, le 29 décembre 1996. L'accord d'Esquipulas II a ouvert la voie au dialogue et à la négociation politique, et empêché une explosion géopolitique dont la portée aurait été inimaginable en Amérique centrale.

Pour le Guatemala, ces accords de paix ont signé un cessez-le-feu définitif, ainsi que l'élaboration d'un programme de réformes juridiques, institutionnelles et culturelles de grande envergure. Depuis lors, le Guatemala s'est transformé et la voie suivie pour respecter lesdits accords a considérablement contribué au développement et à la modernisation du pays. Néanmoins, certains engagements ont dû être reportés ou ont pris du retard, et l'heure est justement venue de les évaluer et de leur donner un nouvel élan. Je veux parler de domaines essentiels comme l'identité et les droits des peuples autochtones, le développement rural et la participation des femmes dans tous les secteurs de notre société.

Nous saluons l'appui que nous avons reçu de la part de l'Organisation des Nations Unies et du Cabinet du Secrétaire général et les remerciements de nous avoir accompagnés, depuis le processus de négociation de la paix jusqu'à la vérification du respect des accords contractés par les parties, et notamment l'appui

appréciable qu'ils nous ont apporté s'agissant du renforcement des institutions démocratiques. Nous sommes reconnaissants aux Nations Unies d'avoir consacré 10 années d'efforts louables et patients à la construction de la paix dans mon pays.

Je tiens à dire que l'année 2015 a marqué un changement de cap dans l'histoire du Guatemala. Le peuple guatémaltèque a manifesté son profond malaise vis-à-vis des autorités de l'État, qui avaient trahi la Constitution. Nous avons assisté au rejet catégorique d'un système pervers, régi par la corruption, qui sabotait les possibilités de développement. Ce rejet s'est produit dans le respect des règles de la démocratie et je peux affirmer, sans peur de me tromper, que, au terme de cinq mois consécutifs de mobilisation populaire pacifique sur les places publiques, comme nous l'avons surnommée, l'état de droit dans notre pays est indéniablement plus robuste aujourd'hui qu'il y a un an, et que les personnes qui, semaine après semaine, sont sorties protester, manifester et faire valoir leurs revendications justes et éthiques ont désormais davantage confiance dans leur propre pouvoir de transformation et dans leur capacité d'édifier un pays différent.

La Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) a joué un important rôle de catalyseur dans ce changement de cap historique. La CICIG, une initiative du Guatemala à laquelle l'Assemblée générale et le Secrétariat ont réservé un très bon accueil, s'est révélée un outil de coopération multilatérale des plus efficaces dans la lutte contre les réseaux de la criminalité et de la corruption, qui prennent le contrôle de secteurs stratégiques d'États qui, à l'instar du nôtre, sont extrêmement malmenés par la géopolitique de la criminalité transnationale organisée. Mon gouvernement, qui a pris ses fonctions en janvier dernier, est le résultat d'un rejet citoyen de l'ancienne manière de faire de la politique, et incarne l'espoir d'un retour à un État démocratique, ancré dans les fondements moraux du bien commun, qui l'emporte naturellement sur les intérêts particuliers. Voilà les grandes espérances qu'un peuple digne a placées en moi. Je m'efforce à présent d'être le digne fils de ce peuple, en mettant la main à la pâte de la reconstruction morale et matérielle de la nation.

S'inspirant des sentiments de nos concitoyens dans leur quête d'une transformation de notre pays, mon gouvernement a identifié cinq grands axes de travail : la transparence, la santé, l'éducation, la sécurité et le développement.

En matière de transparence, nous nous sommes engagés à une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption; c'est pourquoi la démocratie ouverte est devenue le pilier fondamental de notre gouvernance, fondée sur la transparence, la collaboration et la participation – conformément, bien sûr, aux mesures prévues dans les conventions interaméricaines et des Nations Unies de lutte contre la corruption. Nous savons que la corruption entrave le développement, affaiblit les institutions et va à l'encontre de la modernisation de l'État, d'où la nécessité absolue de combattre ce fléau.

Pour ce qui est de la santé publique, nous avons lancé les réformes qui s'imposent grâce à des actions stratégiques axées sur l'amélioration de l'accès pour tous, en plaçant les soins primaires au cœur du système. Nous sommes en train de moderniser le système de délivrance des médicaments, d'oeuvrer au bon fonctionnement des hôpitaux et de renforcer les capacités humaines. Mon gouvernement a pour priorité de réduire la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans et la mortalité maternelle. Aujourd'hui, nous devons malheureusement reconnaître que cinq enfants sur 10 souffrent de malnutrition chronique dans mon pays, ce qui les conduit à la misère, à un avenir limité au travail dans les champs dès un jeune âge, à la délinquance ou à l'émigration vers les États-Unis. C'est pourquoi nous avons mis au point une stratégie nationale de prévention de la malnutrition chronique dans le cadre de notre politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans le domaine de l'éducation, nous avons pour responsabilité de veiller à ce que chaque enfant ait accès à un enseignement gratuit et de qualité. Nous proposons ainsi des programmes d'éducation complets, qui doivent bénéficier aux enfants et aux jeunes guatémaltèques. En matière de sécurité publique, nous nous sommes concentrés sur la réduction de la violence, de la délinquance et de la criminalité grâce à des politiques de prévention qui s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale. Nous avons pu coordonner des efforts considérables pour assurer une plus grande sécurité à la population et renforcer les capacités de nos forces de police en matière d'enquête et de prévention, ce qui nous a permis d'abaisser, de plusieurs façons, le nombre de morts violentes.

Le Guatemala reste engagé en faveur de l'Organisation des Nations Unies et réaffirme sa vocation multilatérale et pacifiste, convaincu que les problèmes mondiaux, tels que la sécurité, le

développement, le respect des droits de l'homme et les changements climatiques, doivent être réglés par le dialogue et la négociation collective dans le cadre du système universel. Pour le Guatemala, les droits de l'homme sont intrinsèquement liés au respect, à la démocratie et à l'état de droit. C'est pour cette raison que le renforcement du système international des droits de l'homme constitue l'une des principales priorités de mon gouvernement. Nous sommes déterminés à promouvoir les normes internationales les plus élevées dans ce domaine, par le biais d'une participation active au sein de diverses instances. À cet égard, je saisis cette occasion pour demander l'appui de la communauté internationale à la candidature de mon pays au Conseil des droits de l'homme pour la période 2017-2019.

Mon pays reconnaît que l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous offre une vision porteuse de transformation et nous fournit une feuille de route avec des objectifs, des cibles et des indicateurs qui nous permettra de relever les défis auxquels l'humanité est confrontée. Le Guatemala fait sien le Programme 2030, qui va dans le même sens que le plan national de développement K'atun, notre Guatemala 2032, dont l'élaboration s'est faite avec la participation des divers secteurs de la société, renouant ainsi avec la planification à moyen et à long terme. Sachant qu'il est impossible de parvenir à un développement durable si l'on ne préserve pas notre planète, mon pays n'a pas hésité à adopter l'Accord de Paris sur les changements climatiques, que j'ai eu l'honneur de signer, le 22 avril, dans cette salle même.

Je tiens à exprimer mon profond respect et ma grande admiration pour tous les migrants guatémaltèques qui, au prix de leur sacrifice et de leur dur labeur, soutiennent leur famille et contribuent au développement du Guatemala et à celui du pays dans lequel ils résident. Ce sont réellement des héros méconnus, des citoyens exemplaires que l'on retrouve partout dans le monde; ils sont sujets de droits et ils ont le droit à une plus grande dignité. C'est pour cette raison que, lors de l'intervention de mon pays à la Réunion de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants (voir A/71/PV.6 B), nous avons exprimé avec force notre attachement à la promotion, à la protection et à la défense des droits fondamentaux des migrants et de leur famille, quel que soit leur statut migratoire dans les pays d'origine, de transit et de destination.

Le Guatemala estime que le multilatéralisme et la promotion du droit international sont indispensables pour résoudre les problèmes qui se posent à notre communauté des nations, et nous formons le vœu que des solutions pacifiques puissent être trouvées pour surmonter les différends entre les États. Le Guatemala met en œuvre des mesures de coopération et de bon voisinage dans sa région. Je tiens à dire que mon pays est profondément attaché à régler de manière permanente et définitive, devant la Cour internationale de Justice, son différend terrestre, insulaire et maritime avec le Belize, un pays avec lequel nous aspirons à avoir une relation privilégiée et à maintenir un dialogue permanent pour résoudre nos problèmes communs.

Ces derniers mois, toutefois, nous n'avons pas trouvé la même attitude chez le Gouvernement bélizien. La situation, qui dure depuis 1999, a fait la dixième victime civile guatémaltèque dans la zone contiguë administrée par le Belize. Le 20 avril, un garçon de 14 ans a été victime d'une attaque meurtrière perpétrée par des groupes armés sous le commandement d'une patrouille de l'armée du Belize. D'après le rapport médico-légal du Belize, l'enfant a succombé à de multiples blessures causées par des balles d'une arme de gros calibre. Les services de criminalistique guatémaltèques ont confirmé que l'enfant avait neuf impacts de balle – six dans le dos, deux derrière le cou et un sur le torse.

Ces graves actes portent atteinte directement à nos relations bilatérales et entravent tout progrès vers le renforcement de la confiance. Je tiens à réaffirmer que l'État guatémaltèque souhaite trouver, dans le cadre du droit international, une solution définitive au différend qui l'oppose au Belize, tout en rappelant à la communauté internationale les risques que pose pour la sécurité internationale la persistance de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons concernant ce litige et la délimitation géographique de nos frontières. Il n'est un secret pour personne que de puissantes organisations criminelles transnationales tirent parti des différends entre les États et sont capables d'occuper des poches de territoires non définis et échappant à tout contrôle effectif.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Le débat général d'aujourd'hui intervient à un moment où nous sommes confrontés à de graves menaces pour la paix et la stabilité de diverses régions, qu'il s'agisse des conflits en Iraq, au Mali, à la République arabe syrienne, à la République centrafricaine, au Soudan et au Soudan du Sud, pour

n'en citer que quelques-uns. De même, nous réaffirmons notre condamnation catégorique des essais nucléaires récemment effectués dans la péninsule coréenne, qui constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et du régime de non-prolifération nucléaire. Je tiens à souligner que, pour mon pays, les opérations de maintien de la paix et la sécurité internationale représentent un idéal, celui de servir sous la bannière de l'ONU, afin de venir en aide à des pays frères. Nous participons actuellement à sept opérations en Haïti, au Liban, en Côte d'Ivoire, au Soudan, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Et aujourd'hui, nous avons l'honneur de faire partie de la mission politique spéciale en Colombie pour appuyer l'accord visant à mettre fin au conflit dans ce pays si proche du Guatemala, accord consistant en un cessez-le-feu bilatéral et permanent, la remise des armes, des garanties de sécurité et un mécanisme d'approbation pour l'accord de paix. Je félicite le peuple et le Gouvernement colombiens de cette importante réalisation. Nous voulons également, dans cette assemblée, rendre hommage au Président Santos Calderón pour le rôle de premier plan qu'il a joué dans cet effort, ainsi qu'au Gouvernement cubain pour sa contribution importante à ce processus. Je me félicite également de la tenue prochaine d'un référendum qui permettra au peuple colombien de confirmer l'accord de paix.

Je tiens à saluer tous ceux qui contribuent à la paix. Pour finir, je voudrais dire que l'Assemblée générale nous permet, en tant que dirigeants, de réfléchir et de nous demander si nous tenons la promesse fondatrice de l'Organisation, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, favoriser le progrès social, vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et, enfin, unir nos forces pour transformer de manière universelle notre monde et ne laisser personne de côté.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Guatemala de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du

Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye.

M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Serraj (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, il me plaît à l'entame de mon propos de vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Qu'il me soit permis de vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions et de remercier votre prédécesseur, M. Mogens Lykketoft, des efforts qu'il a consentis à la tête de l'Assemblée générale au cours de la soixante-dixième session. Je tiens en outre à féliciter Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts qu'il déploie pour réaliser les objectifs de l'Organisation.

Le monde entier continue de suivre de près la situation dans mon pays et d'y prêter la plus grande attention. Le peuple libyen tient à exprimer sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont consenti des efforts et continuent d'en déployer sans relâche pour nous aider à traverser cette période très difficile. La signature de l'Accord politique libyen, qui a suivi le dialogue politique libyen qui a duré près de deux ans, a jeté les fondements du règlement des différends politiques, de la mise en place des institutions étatiques et de l'étape suivante du processus. Je voudrais rappeler que cet Accord se base sur la séparation des pouvoirs. Dès lors, nous ne ménagerons aucun effort pour mettre en œuvre toutes les initiatives et solutions pacifiques en vue de régler ces différends. À cet égard, toutes les initiatives visant à rapprocher les points de vue des différentes parties – dont la dernière en date est la réunion ministérielle de ce matin qui a rassemblé 20 États – démontrent une fois de plus que l'Accord politique est la seule solution viable. Nous appelons à la poursuite de ces efforts pour faire avancer le processus démocratique et mettre en place des institutions stables, afin de réaliser les aspirations du peuple libyen, qui attendent ce moment depuis février 2011.

À cet égard, nous tenons à remercier les pays voisins, les pays amis, la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies pour l'appui qu'ils nous ont apporté durant cette période difficile. En dépit de la situation précaire et difficile que connaît mon pays, le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale ne ménage pas ses efforts pour atténuer les souffrances du peuple libyen, assurer la sécurité et la stabilité, parvenir à la réconciliation nationale et consolider l'état de droit et les institutions qui en sont les garantes. Il faut donc mettre à disposition les ressources financières nécessaires pour la réalisation de ces objectifs. C'est pourquoi nous exhortons tous les États qui détiennent des avoirs financiers libyens à faciliter leur transfert pour permettre au Gouvernement de mettre en œuvre ses politiques.

Nous réaffirmons notre détermination à renforcer les liens d'amitié et de coopération avec les États frères et amis pour réaliser nos objectifs communs. À cet égard, nous appelons au retour des missions diplomatiques qui avaient quitté Tripoli, afin qu'elles puissent reprendre leurs activités et que nous puissions examiner et coordonner directement avec elles la mise en œuvre des programmes conjoints de coopération et régler toutes les difficultés à cet égard. Nous comprenons les inquiétudes liées aux problèmes de sécurité, mais nous sommes résolus à introduire et à mettre en œuvre des mesures qui permettront d'assurer la sécurité dans notre pays.

Mon pays réitère sa condamnation et son rejet sans équivoque du terrorisme, quelle qu'en soient les manifestations, les origines et les motivations. Nous réaffirmons qu'il s'agit d'un phénomène mondial qui ne saurait être associé à aucune religion ni croyance. Comme on le sait, les groupes terroristes, notamment Daech, viennent dans notre pays depuis l'étranger. Ils ne constituent pas seulement une menace pour la paix et la stabilité de mon pays, mais ils veulent exploiter nos ressources naturelles et les utiliser pour atteindre d'autres États de la région, de l'Afrique, de l'Europe et du reste du monde en vue de réaliser leurs desseins sanguinaires, qui n'ont rien à voir avec l'islam.

Tous les États doivent donc mobiliser leurs efforts et coopérer pour éliminer le terrorisme, qui vise des personnes innocentes et crée une instabilité économique et sociale, ce qui nous empêche de réaliser nos objectifs économiques et de développement. En dépit de nos moyens limités, nous menons une guerre

sans merci contre les groupes terroristes en vue de les éliminer. Tous les États ont été témoins du courage de nos forces armées, de notre armée nationale, de nos jeunes gens courageux et loyaux. Durant cette guerre au cours de laquelle est tombée la fine fleur de notre jeunesse, à savoir ceux qui ont fait le sacrifice ultime en défendant notre pays, nous avons prouvé qu'en étant unis, nous pouvons faire face à quelque ennemi que ce soit, aussi perfide qu'il soit. À cet égard, nous espérons que tous les États, en particulier les membres du Conseil de sécurité, lèveront l'embargo sur les armes. Par ailleurs, nous faisons écho à d'autres pays pour appeler à la tenue d'une conférence internationale de haut niveau sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, afin que nous joignons nos efforts pour lutter contre le terrorisme.

En ce qui concerne les droits de l'homme, depuis 2011, les autorités législatives libyennes ont adopté une série de lois et de décisions visant à renforcer les droits de l'homme. Le Gouvernement d'entente nationale réaffirme son engagement à renforcer et protéger les droits de l'homme. Néanmoins, les difficultés liées à la période de transition actuelle ont entraîné un certain nombre de problèmes de sécurité, qui ont conduit à certaines violations des droits de l'homme. Nous espérons que la communauté internationale appuiera nos efforts visant à faire respecter nos lois. Pour notre part, nous continuerons à lutter contre l'impunité et nous mettrons un terme à toutes les pratiques qui conduisent à des violations des droits de l'homme. À cet égard, nous avons besoin du concours des mécanismes d'assistance technique établis par le Conseil des droits de l'homme.

Les flux de migrants comptent parmi les principaux défis auxquels nous sommes confrontés. Nombre de ces migrants cherchent à traverser la Méditerranée dans l'espoir d'atteindre l'Europe. Cette situation a eu de graves répercussions économiques, sociales et de sécurité en Libye. Nous notons avec tristesse que les guerres civiles sont directement à l'origine de ce phénomène, qui a conduit à la mort de nombreuses personnes innocentes sur nos plages. Pire encore, les organisations terroristes profitent de cette situation pour permettre à leurs membres de voyager à destination de nombreux pays. Nous saluons les efforts régionaux et internationaux déployés, dans le respect des principes de souveraineté nationale et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, en vue de mettre un terme à ce phénomène. Nous réaffirmons qu'une approche sécuritaire n'est pas la solution la plus

appropriée. Il faut avant tout lutter contre les causes profondes à l'origine de ces migrations dangereuses.

Nous devons tous aider les pays d'origine en mettant en œuvre de véritables projets de développement pour éliminer la pauvreté et le chômage. Nous estimons qu'à cette fin, les pays d'origine, de transit et de destination doivent élaborer et appliquer des stratégies de coopération avec l'appui de l'Union africaine, de l'Union européenne et les encouragements de la communauté internationale.

Parce qu'elle est attachée à la paix et à la sécurité internationales, la Libye participe aux efforts internationaux en matière de désarmement, notamment aux fins de la destruction des armes de destruction massive. Mon pays, après avoir adhéré à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), a annoncé qu'il avait des réserves de produits chimiques et s'en est débarrassé avec l'aide des inspecteurs de l'OIAC. À cet égard je me félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 2298 (2016), qui vise à aider la Libye à transférer le reste de ses armes chimiques de catégorie 2. Nous avons à cet effet reçu l'aide du Danemark et de l'Allemagne, et nous les en remercions.

L'année dernière, nous avons adopté 17 objectifs de développement durable ambitieux portant sur les domaines économique, social et environnemental, et nous devons les réaliser à l'horizon 2030. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et ses résultats ont renforcé notre volonté d'atteindre les objectifs sur lesquels nous nous sommes entendus. Cependant, nos paroles doivent se traduire en actes et ce, de manière organisée et efficace afin que nous puissions relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Cela signifie que nous sommes tous tenus d'appuyer les politiques de développement dans les pays pauvres, notamment ceux qui dépendent d'un seul produit pour générer des ressources financières. Nous devons les aider à diversifier leurs sources de revenus et à doter leurs institutions économiques des compétences nécessaires. Nous devons créer un environnement propice aux affaires.

Tout le monde est convaincu de la nécessité de réformer l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité. Le Conseil ne reflète plus, dans sa forme actuelle, les réalités du XXI^e siècle et la nature des problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales. À cet égard, nous appelons à l'octroi d'un siège permanent aux pays arabes, avec tous les privilèges que cela suppose.

Nous appuyons par ailleurs le communiqué final du Sommet arabe tenu à Syrte en 2010, et réaffirmons la Position africaine commune, énoncée dans la Déclaration de Syrte de 2005, qui demande l'octroi de deux sièges permanents à l'Afrique avec les privilèges y afférents, y compris le droit de veto. Cette exigence africaine permettra de rectifier une exclusion et une injustice historiques.

La paix au Moyen-Orient restera impossible tant qu'Israël continuera d'occuper les territoires palestiniens, de construire des colonies et de judaïser Jérusalem, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité concernant les droits du peuple palestinien, en particulier son droit de créer un État indépendant avec Jérusalem pour capitale. Nous exigeons une fois de plus la levée du blocus imposé au peuple palestinien. Nous appelons également à protéger le peuple palestinien et à obliger les autorités d'occupation à cesser toutes les actions violentes et les activités de colonisation dans les territoires palestiniens, y compris Jérusalem.

Les peuples syrien et yéménite – des peuples frères – vivent depuis plus de cinq ans dans des conditions humanitaires catastrophiques en raison de conflits sanglants qui ont eu des répercussions dramatiques et provoqué des déplacements de citoyens innocents. Nous appuyons tous les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique, à éviter la division et le démantèlement de ces pays et à réaliser les aspirations de leurs peuples.

Pour conclure, du haut de cette tribune mondiale, fort de la responsabilité que j'ai accepté d'assumer, je saisis cette occasion pour proclamer ma volonté de lancer un projet de réconciliation nationale pour tous les Libyens – qui vivent dans le pays ou à l'étranger, dans toutes les villes et toutes les régions, quelles que soient leurs origines, leurs convictions politiques ou leur appartenance intellectuelle –, une réconciliation entre ceux qui croient en la création d'un État fort et d'une armée unifiée qui nous défendra contre tous les agresseurs. J'appelle à édifier un État véritablement souverain où tous les citoyens seront protégés, et à cette fin à mettre en place un mécanisme de justice transitionnelle pour préserver leurs droits. Libyens, Libyennes, les destructions ont assez duré et le sang n'a que trop coulé. Unissons-nous pour la sécurité, la justice et la prospérité; procédons à la réconciliation.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente

nationale de la Libye de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Aleksandar Vučić, Premier Ministre de la République de Serbie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Serbie.

M. Aleksandar Vučić, Premier Ministre de la République de Serbie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Aleksandar Vučić, Premier Ministre de la République de Serbie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Vučić (Serbie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale au nom de la République de Serbie.

En premier lieu, je tiens à dire que je suis profondément reconnaissant envers toutes les personnes présentes dans la salle car je sais que mon allocution ne suscite guère d'enthousiasme. Néanmoins, de temps en temps, il est nécessaire que nous nous écoutions les uns les autres. Le débat général est l'occasion de mettre en lumière les nombreux accomplissements de l'ONU réalisés par le passé. Dans le même temps, c'est l'occasion de réaffirmer ensemble notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi que notre disposition à renforcer notre détermination collective à nous engager activement et à faire davantage pour promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme pour le bien de l'humanité tout entière.

La République de Serbie appuie avec force le thème proposé pour le débat général de cette année.

Mon pays croit fermement qu'un multilatéralisme productif est non seulement nécessaire, mais aussi réalisable si nous sommes tous disposés à œuvrer de concert, dans un esprit de coopération, de compromis et de souplesse, pour concrétiser la vision stratégique d'un monde meilleur pour tous. La volonté politique

est le premier pas dans cette direction, mais celui-ci doit être suivi de mesures et d'actions concrètes. Nous sommes profondément convaincus que c'est le seul moyen de le faire dans un monde de plus en plus interdépendant et complexe, où les problèmes communs requièrent des solutions communes. Nous pensons que la paix est au fondement de toutes les actions que nous menons conjointement pour lutter contre la pauvreté, le chômage, la criminalité organisée, la corruption, la violence et toutes les formes d'extrémisme; pour lutter en faveur d'un monde meilleur fondé sur le respect universel de la justice, de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés qui s'appliquent à tous, quelles que soient les différences de race, de genre, de langue ou de religion.

Il me semble que ce que je dis est connu de tous et que de nombreux orateurs ont dit la même chose. Je me dois donc d'être le plus bref possible et de ne pas lire ma déclaration officielle, dont un exemplaire sera distribué dans la salle. Je m'adresserai à l'Assemblée d'une façon un peu différente. Je ne vais pas utiliser ces téléprompteurs, comme beaucoup d'intervenants plus intelligents que moi l'ont fait au cours du présent débat.

Ce que je voudrais dire, c'est que venant d'un pays relativement petit des Balkans occidentaux, situé au cœur de l'Europe, et représentant aujourd'hui un peuple fier, digne et épris de liberté, je suis très fier de pouvoir parler ici. Je suis très fier de voir dans cette grande salle des personnes disposées à écouter ceux d'entre nous qui viennent de petites nations, car nous n'avons pas de raison de nous adresser à notre propre public pour engranger quelques avantages politiques; nous avons recueilli assez de votes pour représenter notre peuple en toute légitimité.

Nous avons entendu les représentants des grandes puissances faire des déclarations impressionnantes, mais ce que nous n'avons pas entendu au cours de ce débat général, ce sont des propositions pour trouver de véritables solutions à certains problèmes très importants. Tout d'abord, nous n'avons quasiment rien entendu au sujet d'une solution globale à la crise des migrants, qui concerne pratiquement le monde entier. Venant d'un très petit pays des Balkans, nous avons attendu les propositions des grandes puissances. Nous serons toujours d'accord avec elles et serons toujours prêts à collaborer. Bien que mon pays ne soit pas un État membre de l'Union européenne, nous sommes prêts à participer à son système de quotas, mais personne au sein de l'Union européenne n'a accepté ce système. Et

maintenant nous ne savons pas ce qu'est notre politique à ce sujet, car différents pays ont différentes politiques. Nous devrions partager les mêmes valeurs, mais au lieu de cela, des solutions totalement différentes ne nous laissent aucune idée sur la façon de surmonter tous les obstacles à venir.

Je dois aussi ajouter que la crise des migrants est loin d'être terminée. Elle ne fait que commencer. Aujourd'hui, la Serbie est confrontée à beaucoup plus de difficultés qu'il y a une année. Aujourd'hui, nous avons plus de 7000 migrants à l'intérieur de nos frontières; la Bulgarie en a autant. Et ces personnes ne peuvent aller nulle part ailleurs, car tous les autres pays ont déjà fermé leurs frontières. J'ai une question à poser à toutes les délégations. Y a-t-il des solutions communes pour nous tous? Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire tous ensemble? Ou bien devons-nous prendre certaines mesures par nous-mêmes et pour nous-mêmes? Très bien, nous le ferons, mais nous restons disposés à attendre une solution globale commune de l'Union européenne et de l'ONU, car la crise ne va pas se terminer dans quelques jours, quelques semaines ou quelques mois.

Nous voudrions appeler l'attention de l'Assemblée sur certains autres problèmes. Toutes les délégations savent que mon pays s'est heurté à de nombreuses difficultés ces 25 dernières années. Une analyse des 100 dernières années montrera que la Serbie n'a été absente d'aucune guerre – de la première guerre des Balkans à la toute dernière dans les années 90. J'espère qu'à l'avenir nous serons assez forts et que nous aurons assez de force pour aplanir tous les différends et faire plus pour notre peuple et son développement économique.

Récemment, nous avons réussi à obtenir des résultats dans ce domaine. Pour la première fois dans notre histoire contemporaine, nous avons un excédent budgétaire et, après des années de crises, nous aurons un taux de croissance de plus de 3 % cette année et nous nous attendons à un taux de croissance encore meilleur dans les années qui viennent. Bien sûr, cela n'a rien de comparable aux taux enregistrés par certains pays d'Asie et d'Afrique, comme dans le pays de mon ami le Premier Ministre de Maurice, mais c'est toujours mieux que le taux de croissance moyen en Europe. Et nous sommes très fiers de pouvoir dire cela aujourd'hui.

J'ai souligné différents problèmes parce que nous faisons face encore une fois à l'instabilité dans la région, ce qui pourrait compromettre quasiment tous

les gains que nous avons engrangés jusqu'à présent. J'ai insisté sur cela ces deux dernières années, et à vrai dire, nous avons reçu un appui considérable de l'ONU, de tous nos amis de l'Est et de l'Ouest, mais la situation dans la région des Balkans occidentaux ne s'est toujours pas améliorée. Cela nous préoccupe vivement, et c'est pourquoi nous devons, je pense, consacrer encore davantage d'efforts et de temps et faire preuve d'une plus grande volonté politique pour surmonter toutes les difficultés, aplanir tous les différends et régler toutes les querelles et toutes les inimitiés du passé.

Nous avons entendu de terribles insultes proférées contre nous par certains de nos voisins, et je ne vais pas y répondre aujourd'hui sur le même ton. Ils ont dit de mon peuple qu'il était une poignée de pauvres malheureux. Personne ne devrait dire cela d'un autre pays ou d'une autre nation du monde. Nous avons décidé de ne pas leur répondre et nous nous y tiendrons. Nous ne traiterons personne de cette façon, même si nous sommes insultés et offensés encore une fois.

Pourquoi dis-je cela? C'est parce que je pense que la région des Balkans occidentaux a besoin de paix, de stabilité, d'une meilleure entente et d'une vraie réconciliation à l'avenir. Avons-nous réussi à faire cela au cours des 20 ou 25 dernières années? J'ose dire : « Non, pas du tout! ». La haine est encore plus vive entre les habitants de certains pays des Balkans occidentaux, mais nous avons réussi à maintenir la paix, le calme et la tranquillité. Nous ferons de notre mieux pour maintenir le rythme, mettre l'accent sur le développement économique et maintenir et renforcer nos relations politiques différemment que par le passé. Nous remercions une nouvelle fois vivement les pays qui n'étaient non pas de notre côté mais du côté du droit public international. Ils n'ont pas appuyé la proclamation unilatérale d'indépendance de notre province méridionale, le Kosovo-Metohija. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux États Membres qui ont respecté la Charte des Nations Unies.

Nous continuons de maintenir un dialogue et des discussions avec les Albanais du Kosovo, car nous devons vivre ensemble. Nous devons créer un avenir commun. Ces pourparlers sont facilités par l'Union européenne, et nous sommes fermement déterminés à les poursuivre. Nous serons toujours prêts à informer l'Assemblée des résultats de ces conversations, et nous espérons que la situation au Kosovo-Metohija ne sera pas une source d'instabilité à l'avenir. C'est au moins une conclusion positive de mon allocution aujourd'hui.

Plusieurs autres problèmes existent. Nous devons faire face à divers dangers et de nombreux facteurs pourraient mettre en péril notre développement durable futur. Dans différents pays des Balkans occidentaux, la présence de cellules terroristes est plus forte qu'avant et, conjointement avec le reste du monde, nous mettons tout en oeuvre pour combattre ce terrible fléau. C'est pourquoi nous nous sommes associés à la coalition luttant contre l'État islamique d'Iraq et du Cham. Je suis fier de dire que nous serons toujours du bon côté du monde, du côté du monde qui préservera la paix, la stabilité et les valeurs pour lesquelles le monde moderne se bat.

La Serbie fera tout son possible non seulement pour protéger ses intérêts nationaux mais également pour écouter les autres petits pays et pays relativement petits, car nous devons être unis, sinon, je le crains vivement, notre voix ne sera pas entendue à l'avenir.

Je pense que l'Assemblée générale peut être convaincue que, ces trois ou quatre dernières années au moins, nous avons tous entendu que la Serbie est un pilier de stabilité dans les Balkans occidentaux. Nous en sommes fiers. Ce sera toujours le cas dans cinq, 10, 20 ans. J'espère que nous serons en mesure de créer un monde meilleur et d'améliorer la coopération, en particulier entre les petits pays du monde. Nous ferons de notre mieux, de notre côté en tout cas, pour écouter et voir ce que nous pouvons accomplir tous ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Aleksandar Vučić, Premier Ministre de la République de Serbie, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Lamamra (Algérie) (*parle en arabe*) : Je suis très heureux de vous adresser, Monsieur le Président, au nom de l'Algérie, nos plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée à sa soixante et onzième session. Je tiens à vous assurer que nous partageons l'ensemble des priorités que vous avez assignées à la présente session et que vous nous trouverez résolument à vos côtés pour leur concrétisation. À votre prédécesseur, j'exprime la profonde gratitude de

l'Algérie pour les fructueuses initiatives qu'il a prises durant une présidence digne d'éloges.

La présente session entame ses travaux alors que la situation internationale reste marquée par de contrariantes incertitudes. À la persistance de conflits anciens, sans perspective de règlement rapide apparente, se sont greffées de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales qui résonnent comme autant d'interpellations pressantes et appellent des mesures sérieuses. La communauté internationale vit bel et bien dans sa chair des exodes humains d'une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale. Une réunion de haut niveau a été consacrée à cette question dans cette même enceinte, il y a trois jours, pour en reconnaître la chaude actualité et s'attaquer à ce phénomène dangereux. Ces images bouleversantes nous interpellent. Des milliers d'êtres humains sont contraints, parce qu'ils n'ont pas d'autres choix, à des traversées périlleuses qui ne peuvent être réduites à de simples phénomènes migratoires dont certains imaginent pouvoir endiguer l'ampleur avec les vieux réflexes d'enfermement sur soi et d'exclusion de l'autre.

Le fait est qu'il s'agit bien là d'une situation qui a valeur de test pour nous tous. À ce sujet, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lorsqu'il présidait l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session, avait déjà souligné de cette même tribune que :

« Le concept d'universalité est aussi une nécessité morale. Il signifie que, devant l'unité du genre humain, les barrières raciales s'écroulent, de même que s'effacent les différences de conditions économiques et sociales. » (*A/PV.2233, par. 28*)

Force est de déduire de cette vérité exprimée il y a plus de 40 ans par le Président de la République algérienne, M. Abdelaziz Bouteflika, que rien n'a démenti, que la capacité d'appréhension de tels phénomènes par la communauté internationale est mise à l'épreuve, d'abord pour les mesures de solidarité urgentes, auxquelles l'Algérie apporte une contribution généreuse, mais aussi pour définir des solutions durables qui traduisent notre degré effectif d'attachement aux piliers et valeurs qui fondent l'action de l'ONU.

Car c'est précisément pour faire face à ce type de défi, et fort des terribles enseignements de la Seconde Guerre mondiale, que les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies ont imaginé un système de sécurité collective et de légalité internationale en constant renforcement, qui puisse surmonter, en les rendant

définitivement caducs ou inopérants, les égoïsmes étroits et les intolérances de toutes sortes. S'il est bien en effet une vocation primordiale qu'il nous faut défendre avant toute chose, à l'ONU et pour l'ONU, c'est qu'elle doit demeurer à la fois le creuset et l'animateur essentiel de l'espoir que place en elle chaque être humain. L'Organisation doit jouir tout naturellement, de par sa seule présence et autorité morale, d'un respect sans faille de tous les États Membres. Évidemment, elle doit, elle aussi en retour, inspirer ce respect partout où elle est appelée à agir, que ce soit dans la prévention des conflits, la promotion de la paix, le respect des droits de l'homme ou l'application du droit à l'autodétermination et des autres principes cardinaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Il est clair que, plus que par le passé, l'Organisation des Nations Unies se retrouve face à une multitude d'épreuves inédites et inégalées. Et le moment est certainement venu de démontrer qu'effectivement l'ONU, ne serait-ce que par le mérite indéniable de son existence, est une institution unique qui a le pouvoir d'honorer sa vocation de rassembler le plus large consensus pour les surmonter. C'est un juste constat que l'Organisation ne saurait être tenue coupable des manquements graves que ses États Membres lui reprochent à l'occasion : elle ne reflète après tout, malgré ses évidentes imperfections, que l'étendue de la volonté politique que ses États Membres veulent bien lui consentir.

C'est précisément pour cette raison qu'il n'est plus possible de différer indéfiniment l'actualisation des mécanismes de l'ONU et leur revitalisation. L'Algérie n'a eu de cesse de revendiquer à ce sujet une nécessaire introspection, et je me réjouis particulièrement de ce que le Mouvement des pays non alignés, qui vient d'achever son sommet à Margarita, au Venezuela, en ait réaffirmé l'impérieux besoin. La question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies prend désormais une acuité toute particulière et il s'agit bien pour nous de répondre à une simple interrogation : est-ce que les mécanismes imaginés et conçus au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au moment où la très grande majorité des peuples de l'humanité vivaient encore sous domination étrangère, que les soubassements politiques et les équilibres mondiaux étaient tout autres, restent encore valides? À ce questionnement, la réponse vraie qui s'impose d'elle-même est que la gouvernance mondiale – politique, économique, sécuritaire et environnementale – doit être réinventée. Ce n'est pas là une tâche irréalisable : le compromis judicieux

pour l'établissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une claire démonstration que l'œuvre de réforme par la négociation responsable est non seulement possible mais aussi fructueuse. L'audace responsable est garante du succès.

Le spectre géographique de l'instabilité politique et des défis du sous-développement continue de s'élargir, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, tandis que personne, nulle part, n'est épargné par les risques en matière de sécurité, comme le démontre quotidiennement la menace terroriste mondiale. Redoubler d'efforts aujourd'hui pour la paix en Syrie, en Iraq, en Libye, au Yémen, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, comme en faveur de l'assainissement pacifique des situations en République démocratique du Congo et au Burundi, relève d'un impératif catégorique, politiquement et moralement, pour la communauté internationale.

En ce qui concerne la juste cause de la Palestine et de ses territoires occupés, l'impuissance de la communauté internationale à mettre en œuvre la seule solution viable, celle de la reconnaissance pleine et entière des droits nationaux des Palestiniens sur leur territoire occupé depuis juin 1967 et en matière d'établissement de leur État indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale, est, année après année, le témoignage accusateur de la faillite de l'ordre international contemporain.

M. El Haycen (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

Dans notre espace maghrébin qui regroupe des peuples qu'unissent tant de facteurs, le processus de paix que conduit l'Organisation des Nations Unies au Sahara occidental a subi, cette année, plusieurs évolutions négatives. L'ONU et, singulièrement, le Conseil de sécurité y ont perdu de leur autorité, et le processus de règlement y a perdu de son intégrité. Ces circonstances contrariantes soulignent le besoin et l'urgence de régler ce conflit, conformément à la légitimité internationale et au droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Nous voulons croire que l'Organisation sera mise en position d'honorer au Sahara occidental l'un de ses plus brillants succès en y parachevant scrupuleusement la décolonisation du territoire.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que celle du Programme d'action d'Addis-Abeba censé en assurer le financement, constituent sans conteste des avancées marquantes,

et les espoirs sont ainsi permis de donner un contenu concret au noble objectif que nous nous sommes fixé, qui est de ne « laisser personne de côté ». Les prévisions économiques mondiales, établies récemment par les institutions internationales, sont peu encourageantes et montrent l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés ainsi que les menaces qui hypothèquent le succès de nos efforts dans la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté. Ces prévisions pointent du doigt une diminution préoccupante des flux d'investissement vers les pays en développement ainsi que des instabilités des marchés financiers internationaux lourdes de conséquences. Elles mettent en danger les niveaux d'aide publique au développement, déjà en érosion chronique depuis plusieurs années, et leurs effets, conjugués à la propension au repli sur soi dans les pays nantis, seront préjudiciables au moment où les besoins en financement dans les pays en développement sont très importants.

Les pays développés doivent pouvoir transformer des modes de consommation imposant des systèmes de production exclusivement orientés vers une réduction continue des coûts de production dans les pays en développement. Les engagements que nous avons pris pour réduire les inégalités commandent une transformation effective des modèles économiques dans les pays nantis, qui tienne compte des intérêts de tous. Il en va de même pour la mise en œuvre des processus indispensables de transfert de technologies vers les pays en développement, ce qui est d'une nécessité vitale si l'on veut réellement faire du renforcement des capacités nationales un levier pour le développement durable. Une haute priorité doit être légitimement accordée au continent africain pour la satisfaction de ses besoins en réalisation d'infrastructures, afin d'assurer l'accès aux services de base, tels que l'eau ou l'électricité, ainsi que pour l'intégration des pays africains aux chaînes de valeur internationales et pour assurer leur compétitivité économique.

L'Algérie inscrit son propre effort de développement dans cette perspective, y compris par la mobilisation d'un surcroît de ressources intérieures, à travers des instruments financiers et fiscaux novateurs. De fait, ce que l'Algérie revendique en termes de réforme, d'ouverture et de transparence pour l'Organisation des Nations Unies, elle se l'applique d'abord à elle-même. Sous l'impulsion du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a adopté, au mois de février dernier, une importante révision de sa constitution, qui contient des acquis

démocratiques considérables. Les idées-forces portent principalement sur la consécration de la primauté du droit, le renforcement des libertés individuelles, le rôle institutionnel de l'opposition, la libération des forces vives économiques, la promotion de la femme et la consécration du tamazight comme langue nationale et officielle. Il s'agit bien d'une étape essentielle dans le cheminement historique du pays, et les Algériens, rassemblés dans un esprit de concorde assumé, ont témoigné ainsi de leur volonté d'accélérer la construction d'une société apaisée, ouverte et forte. C'est précisément parce qu'elle l'est, forte et en paix avec elle-même, que l'Algérie pourra contribuer encore davantage à la paix,

la sécurité, la stabilité et la prospérité dans son voisinage immédiat et au-delà.

C'est également la démonstration renouvelée de la foi et de l'attachement de l'Algérie envers ce que représentent les Nations Unies. Cette foi et cet attachement aux Nations Unies ont été surabondamment prouvés par M. Ban Ki-moon, qui s'apprête à quitter le métier unique au monde qu'il a le privilège d'exercer, avec un bilan honorable prouvant que la mission devient moins impossible pour qui, comme lui, met le cœur et la raison à contribution. Nous le remercions, et nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa vie future.

La séance est levée à 6 h 25.